

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois 5.50
Trois mois 3.—
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPA RIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 4 main sections: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS (Arrivées and Départs), ADMINISTRATION, and BUREAUX DE RÉDACTION. Includes dates from Du 1er Juin 1893.

MERCREDI 23 AOUT 1893

La Chaux-de-Fonds

- Grande Brasserie de la Métropole. — Concert tous les soirs, dès 8 heures.
Section fédérale des sous-officiers (Escrime et Cagnotte). — Réunion, mercredi 23, à 8 1/2 h. du soir, au Collège de l'Abellie.
Deutsche Evangelisation (Lokal : Envers 30). — Mittwoch, Abends 8 1/2 Uhr Bibelstunde.
Club du Rameau. — Séance, mercredi 23, à 9 h. du soir, au local.
English conversing Club. — On Wednesday evening at 8 1/2 o'clock, general meeting, at the Café du Premier-Mars.
Club des Déramé-tot. — Réunion, mercredi 23, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Melvetia. — Répétition, mercredi 23, à 9 h. du soir, au Cercle Montagnard. — Par devoir.
Socordia. — Gesangstunde, Mittwoch den 23. Abends 8 1/2 Uhr, Café de la Croix-Blanche.
Chœur mixte catholique national. — Répétition générale, mercredi 23, à 8 h. du soir, au local.
Société d'escrime. — Assaut, mercredi 23, à 8 1/2 h. du soir, au local.
Musique militaire « Les Armes-Réunies ». — Répétition générale, mercredi 23, à 8 1/2 h. du soir, au Casino.
Fanfare du Grütli. — Répétition générale, mercredi 23, à 8 1/2 h. du soir, au Café du Progrès.
Brasserie du Square. — Grand concert donné par la troupe Bourguignon, ce soir et jours suivants, dès 8 heures.
Cazin-Club. — Réunion, jeudi 24, à 8 1/2 h. du soir, Brasserie Krummenacher.
Club des Grabons. — Réunion, jeudi 24, dès 8 h. du soir, au local.
Société de gymnastique d'hommes. — Exercices, jeudi 24, à 8 1/2 h. du soir, à la grande Halle.
Société de jeunes gens L'Amitié. — Assemblée, jeudi 24, à 8 1/2 h. du soir, au local (Chapelle 5).
Club de la Five. — Séance, jeudi 24, à 8 1/2 h. du soir, au Cercle.
Stenographie Stolze. — Heute Abend Fortbildungs-Cursus, im Lokal.
Union Chorale. — Répétition, jeudi 24, à 8 1/2 h. du soir, au local, Brasserie du Cardinal.
Union chrétienne des jeunes gens (Beau-Site). — Jeudi 24, à 8 1/2 h. du soir : Causerie de M. Steiner sur : Un séjour à Coire.

Le Capital

(Suite)

Qu'on aille donc jusque-là et qu'on nous dise ce qu'il faut mettre à la place de la libre volonté, du libre consentement. Sera-ce la contrainte, car je ne connais que la contrainte en dehors de la liberté? Non, dit-on, ce sera le jugement d'un tiers. Je le veux bien, à trois conditions. C'est que la décision de ce personnage, quelque nom qu'on lui donne, ne sera pas exécutée par la contrainte. La seconde, qu'il sera infailible, car pour remplacer une faillibilité par une autre, ce n'est pas la peine; et celle dont je me défie le moins est celle de l'intéressé. Enfin, la troisième condition, c'est que ce personnage ne se fasse pas payer; car ce serait une singulière manière de manifester sa sympathie pour l'emprunteur que de lui ravir d'abord sa liberté et de lui mettre ensuite une charge de plus sur les épaules en compensation de ce philanthropique service. Mais laissons la question de droit et rentrons dans l'économie politique. Un capital, qu'il se compose de matériaux, de provisions ou d'instruments, présente deux aspects : l'utilité et la valeur. J'aurais bien mal exposé la théorie de la valeur, si le lecteur ne comprenait pas que celui qui cède un capital ne s'en fait payer que la valeur, c'est-à-dire le service rendu à son occasion, avec la peine épargnée au cessionnaire. Un capital, en effet, est un produit comme un autre. Il n'emprunte ce nom qu'à sa destination ultérieure. C'est une grande illusion que de croire que le capital soit une chose existant par elle-même. Un sac de blé est un sac de blé, encore que selon les points de vue, l'un le vend comme revenu et l'autre l'achète comme capital. L'échange s'opère sur ce principe invariable : Valeur pour valeur, service pour service; et tout ce qui entre dans la chose d'utilité gratuite est donné par-dessus le marché, attendu que ce qui est gratuit n'a pas de valeur, et que la valeur seule figure dans les transactions. En cela, celles relatives aux capitaux ne diffèrent en rien des autres. Il résulte de là, dans l'ordre social, des vues admirables et que je ne puis qu'indiquer ici. L'homme isolé n'a de capital que lorsqu'il a réuni des matériaux, des provisions et des instruments. Il n'en est pas de même de l'homme social. Il suffit à celui-ci d'avoir

rendu des services, et d'avoir ainsi la faculté de retirer de la société, par l'appareil de l'échange, des services équivalents. Ce que j'appelle l'appareil de l'échange, c'est la monnaie, les billets à ordre, les billets de banque et même les banquiers. Quiconque a rendu un service et n'a pas encore reçu la satisfaction correspondante est porteur d'un titre, soit pourvu de valeur, comme la monnaie, soit fiduciaire, comme les billets de banque, qui lui donne la faculté de retirer du milieu social, quand il voudra, où il voudra, et sous la forme qu'il voudra, un service équivalent. Ce qui n'altère en rien, ni dans les principes, ni dans les effets, ni au point de vue du droit, la grande loi que je cherche à élucider : Les services s'échangent contre des services. C'est toujours le troc embryonnaire qui s'est développé, agrandi, compliqué, sans cesser d'être lui-même.

Le porteur du titre peut donc retirer de la société, à son gré, soit une satisfaction immédiate, soit un objet qui, à son point de vue, ait le caractère d'un capital. C'est ce dont le cédant ne se préoccupe en aucune façon. On examine l'équivalence des services, voilà tout.

Il peut encore céder son titre à un autre pour en faire ce qu'il voudra, sous la double condition de la restitution et d'un service, au temps fixé. Si l'on pénètre le fond des choses on trouve qu'en ce cas le cédant se prive en faveur du cessionnaire ou d'une satisfaction immédiate qu'il recule de plusieurs années, ou d'un instrument de travail qui aurait augmenté ses forces, fait concourir les agents naturels, et augmenté à son profit le rapport des satisfactions aux efforts.

Ces avantages, il s'en prive pour en investir autrui. C'est là certainement rendre service, et il n'est pas possible d'admettre, en bonne équité, que ce service soit sans droit à la mutualité. La restitution pure et simple, au bout d'un an, ne peut être considérée comme la rémunération de ce service spécial. Ceux qui le soutiennent ne comprennent pas qu'il ne s'agit pas ici d'une vente, dans laquelle, comme la livraison est immédiate, la rémunération est immédiate aussi. Il s'agit d'un délai. Et le délai, à lui seul, est un service spécial, puisqu'il impose un sacrifice à celui qui l'accorde, et confère un avantage à celui qui le demande. Il y a donc lieu à rémunération, ou il faut renoncer à cette loi suprême de la société : Service pour service. C'est cette rémunération qui prend diverses dénominations selon les circonstances : loyer, fermage, rente, mais dont le nom générique est Intérêt.

Ainsi, chose admirable et grâce au merveilleux mécanisme de l'échange, tout Service est ou peut devenir un capital.

Si des ouvriers doivent commencer dans dix ans un chemin de fer, nous ne pouvons pas épargner dès aujourd'hui, et en nature, le blé qui les nourrira, le lin qui les vêtira, et les brouettes dont ils s'aideront pendant cette opération de longue haleine. Mais nous pouvons épargner et leur transmettre la valeur de ces choses. Il suffit pour cela de rendre à la Société des services actuels et de n'en retirer que des titres, lesquels dans dix ans se convertiront en blé, en lin. Il n'est pas même indispensable que nous laissions sommeiller improductivement ces titres dans l'intervalle. Il y a des négociants, il y a des banquiers, il y a des rouages dans la Société qui rendront, contre des services, le service de s'imposer ces privations, à notre place.

Ce qui est plus surprenant encore, c'est que nous pouvons faire l'opération inverse, quelque impossible qu'elle semble au premier coup d'œil. Nous pouvons convertir en instruments de travail, en chemin de fer, en maisons, un capital qui n'est pas encore né, utilisant ainsi des services qui ne seront rendus qu'au XX^e siècle. Il y a des banquiers qui en font l'avance, sur la foi que les travailleurs et les voyageurs de la troisième ou quatrième génération pourvoiront au paiement; et ces titres sur l'avenir se transmettront de main en main sans jamais rester improductifs.

Je ne pense pas, je l'avoue, que les inventeurs de Sociétés artificielles, quelque nombreux qu'ils soient, imaginent jamais rien de

si simple à la fois et de si compliqué, de si ingénieux et de si équitable. Certes, ils renonceraient à leurs fades et lourdes utopies, s'ils connaissaient les belles harmonies de la mécanique sociale instituée par le Créateur. Un roi d'Aragon cherchait aussi quel avis il aurait donné à la Providence sur la mécanique céleste s'il eût été appelé à ses conseils. Ce n'est pas Newton qui eût conçu cette pensée impie.

Mais, il faut le dire, toutes les transmissions de services, d'un point à un autre point de l'espace et du temps, reposent sur cette donnée qu'accorder délai c'est rendre service; en d'autres termes, sur la légitimité de l'intérêt. L'homme qui de nos jours a voulu supprimer l'intérêt n'a pas compris qu'il ramenait l'échange à sa forme embryonnaire, le troc, le troc actuel, sans avenir et sans passé. Il n'a pas compris que, se croyant le plus avancé, il était le plus rétrograde des hommes, puisqu'il reconstruisait la société sur son ébauche la plus primitive. Il voulait, disait-il, la mutualité des services. Mais il commençait par ôter le caractère de services justement à cette nature de services qui rattache, lie et solidarise tous les lieux et tous les temps. De tous les socialistes, c'est celui qui, malgré l'audace de ses aphorismes à effet, a le mieux compris et le plus respecté l'ordre actuel des sociétés. Ses réformes se bornent à une seule qui est négative. Elle consiste à supprimer dans la société le plus puissant et le plus merveilleux de ses rouages.

J'ai expliqué ailleurs la légitimité et la perpétuité de l'intérêt. Je me contenterai de rappeler ici que :

1^o La légitimité de l'intérêt repose sur ce fait : Celui qui accorde terme rend service. Donc l'intérêt est légitime, en vertu du principe service pour service.

2^o La perpétuité de l'intérêt repose sur cet autre fait : Celui qui emprunte doit restituer intégralement à l'échéance. Or si la chose ou la valeur est restituée à son propriétaire, il la peut prêter de nouveau. Elle lui sera rendue une seconde fois, il la pourra prêter une troisième, et ainsi de suite à perpétuité. Quel est celui des emprunteurs successifs et volontaires qui peut avoir à se plaindre?

Puisque la légitimité de l'intérêt a été assez contestée dans ces derniers temps pour effrayer le capital et le déterminer à se cacher et à fuir, qu'il me soit permis de montrer combien cette étrange levée de boucliers est insensée.

Et d'abord, ne serait-il pas aussi absurde qu'injuste que la rémunération fût identique, soit qu'on demandât et obtint un an, deux ans, dix ans de terme, ou qu'on n'en prit pas du tout? Si, malheureusement, sous l'influence de la doctrine prétendue égalitaire, notre code l'exigeait ainsi, toute une catégorie de transactions humaines serait à l'instant supprimée. Il y aurait encore des trocs, des ventes au comptant, il n'y aurait pas de ventes à terme ni de prêts. Les égaux déchargeraient les emprunteurs du poids de l'intérêt, c'est vrai, mais en les frustrant de l'emprunt. Sur cette donnée, on peut aussi soustraire les hommes à l'incommodité nécessaire de payer ce qu'ils achètent. Il n'y a qu'à leur défendre d'acheter, ou, ce qui revient au même, à faire déclarer par la loi que les prix sont illégitimes. (A suivre.)

Nouvelles étrangères

France. — Dans son entrevue de mardi matin avec M. Dupuy, M. Rössmann, ambassadeur d'Italie, a communiqué que le gouvernement italien a fait afficher dans les villes du royaume une dépêche dans laquelle il déclare avoir obtenu du gouvernement français satisfaction, ainsi que les meilleures assurances de son désir de terminer promptement l'incident. La dépêche constate en outre que le maire d'Aigues-Mortes a été suspendu et que la France est disposée à indemniser les familles des victimes.

M. Rössmann pense que cette dépêche suffira à calmer les esprits en Italie. D'un autre côté, l'ambassadeur a confirmé à M. Dupuy que l'Italie était décidée à agir énergiquement contre les fauteurs de désordres et contre les autorités coupables de négligence ou d'incu-

rie. Le gouvernement français recevra toutes les réparations auxquelles il a droit.

M. Dupuy a reçu mardi après-midi la visite du préfet du Gard, qui lui a apporté la démission du maire d'Aigues-Mortes. La question de cette démission sera examinée dans le prochain Conseil des ministres.

Le Journal des Débats, parlant du droit d'initiative suisse, dit que les fâcheux succès de l'intolérance indigent dans la démocratie suisse une tendance que ses amis doivent déplorer et qui donne à réfléchir sur l'usage que feront les Suisses de leur nouveau droit d'initiative populaire. Le désir puéril de vexer les Juifs a fait tomber dans cette occasion la sagesse légendaire du peuple suisse.

On connaît les résultats complets des élections, moins trois sièges. Sont élus 315 républicains et radicaux, 30 radicaux-socialistes ou socialistes purs, 13 ralliés et 66 conservateurs. Il y a 164 ballottages. Les républicains gagnent 63 sièges.

Allemagne. — L'incorporation des conscrits, qui se fera sur les bases des nouveaux effectifs votés récemment par le Reichstag, aura lieu, cette année, vers le milieu d'octobre, soit environ un mois plus tôt qu'antérieurement.

ALSACE-LORRAINE. — Une aventure comique vient d'arriver au prince Alexandre de Hohenlohe, le fils cadet du statthalter, récemment élu député pour les arrondissements de Haguenau et de Wissembourg. Le jeune prince a entrepris après son élection une série de tournées dans sa nouvelle circonscription, et partout les autorités lui préparaient une réception.

Récemment, il est allé visiter Roeschwoog, où il avait convié à un banquet les maires des localités environnantes. Le kreisdirector de Haguenau s'était porté au-devant du prince avec dix-huit cavaliers destinés à lui former une escorte d'honneur à son entrée à Roeschwoog. Arrivé à destination, le nouveau député, pour remercier ces jeunes gens de leur attention, les engagea à boire ce qu'ils voudraient à sa santé dans une auberge du village.

La proposition fut accueillie avec empressement. Mais, lorsque le prince s'informa le lendemain de ce qu'il devait à l'aubergiste, quelle ne fut pas sa surprise d'apprendre que son escorte avait consommé pour 200 marcs de liquides pour fêter sa bienvenue.

Le Choléra

Un cas douteux de choléra est signalé dans un district du Nord de Londres. Il s'agit d'une femme de vingt-cinq qui est morte hier. Une enquête sera faite.

Une autre enquête a eu lieu sur la mort d'un petit garçon de dix ans dont le décès a été signalé comme étant dû au choléra. Les intestins, les viscères et l'estomac ont été conservés pour être analysés.

La direction des chemins de fer hongrois vient de faire savoir que, par suite de la quarantaine de trois jours imposée à Tsaribrob et à Mustapha-Pacha, le service de l'Orient express sera suspendu en Turquie, Bulgarie et Serbie.

Le service se fera de Paris à Budapest et s'arrêtera à Belgrade.

Ces jours de quarantaine rigoureuse sont imposés à Malte aux provenances d'Autriche-Hongrie, d'Allemagne et de Belgique. Le steamer Millfield, venant d'Ibrahim avec six cas de choléra et deux morts, n'a pas été admis.

A Rotterdam un cas de choléra asiatique, suivi de décès, a été constaté officiellement.

Lettre de Paris

(D'un correspondant particulier.)

Paris, 21 août 1893.

A cette heure, vous aurez reçu les journaux de Paris donnant le résultat de la plupart des élections. Celles-ci, à Paris, ont été d'un

calme absolument renversant. Alors qu'il y a quatre ans, jusqu'aux distributeurs de bulletins s'attrapèrent aux cheveux, aujourd'hui le plus profond silence a entouré les sections de vote, les distributeurs ont remis aux entrants les bulletins avec le même nonchaloir que s'il s'agissait de la réclame d'un restaurant à vingt-trois sous.

On sent la lassitude gagner, irrésistible; c'est la résignation; les aspirants aux 25 francs par jour peuvent s'injurier en paroles et en affiches, le bonhomme *populo* ne s'en émeut plus guère; il sait trop que radicaux ou socialistes ou anarchistes même au pouvoir, c'est toujours lui qui devra acquitter la carte à payer. C'est ce que me disait, hier encore, dans son gros bon sens, un ouvrier peintre en bâtiments.

— Voyez-vous, monsieur, me disait-il, je fais partie de la Fédération des ouvriers socialistes du centre; je n'en ai pas toujours été. En 1870, engagé volontaire, j'ai fait le coup de feu avec les copains. La patrie! la République! on se faisait casser le museau avec plaisir pour ça. J'avais connu les dernières années de l'empire assez pour m'en dégouter; maintenant, nous avons la république; c'était nous, notre chose à nous, le gouvernement. Cela nous suffisait, trop longtemps cela nous a suffi. Depuis un quart de siècle que nous sommes en république, nous avons eu: au début des gouvernants monarchistes ralliés à la république: les Thiers, Dufaure, Léon Say; après les élections, le mouvement s'accroît vers les partis plus avancés, nos gouvernants sont pris dans le centre gauche, dans les opportunistes, dans l'Union des gauches, dans la gauche radicale. Qu'y a-t-il de changé depuis 1870? Rien... si, je me trompe, nos députés et sénateurs voyagent gratis sur toutes les lignes de France et de Navarre. Quant à moi, si je m'en vais dans mon pays, j'ai 11 francs à payer, plus les deux sous de quittance. Il est vrai que je ne m'en aperçois pas, puisque les deux sous sont compris dans le prix indiqué sur mon billet. On a fait des lois pour réduire les droits de succession des morts, on n'en a pas fait pour réduire les droits sur les vivants. N'est-ce pas navrant de payer des droits exorbitants sur des matières de première nécessité, alors que les articles de luxe sont presque dégrevés; n'est-ce pas malheureux de voir, chez nos voisins, le pétrole se payer trois ou quatre sous le litre, alors que nous le payons treize et quatorze sous; le pétrole, c'est l'éclairage du pauvre cependant; il serait donc de toute justice de le dégrever, quitte à taxer le gaz et l'électricité que le pauvre diable ne peut se payer. On pourrait tout citer dans ce sens. En résumé qu'a-t-on fait pour nous autres? Rien. Centre gauche, opportunistes, gauche radicale, n'ont donné que des promesses. Le pays a essayé tous les genres de gouvernements depuis la monarchie absolue jusqu'à la gauche radicale; aucun n'a fait son bonheur; nous allons les essayer tous et si, comme jusqu'à maintenant, « plus ça change, plus c'est la même chose », alors, ma foi, nous crierons: Vive l'anarchie!

Pour terminer, voici quelques lignes du maître rimeur François Coppée sur le même sujet.

Après avoir établi la comparaison entre les camelots à treize sous et les aspirants députés, il dit:

« Ils en ont pour leurs treize sous.
Tandis que les électeurs vont se laisser prendre à l'étalage des affiches et à la blague des politicards!... Ah! les malheureux! Ils

n'en auront pas pour leurs votes. Franchement, c'est du suffrage universel jeté par la fenêtre!

J'ai fait quelques déplacements de campagne, ces jours derniers, et j'ai lu un assez grand nombre de ces étonnantes professions de foi. Pas par goût, non, je vous assure, mais elles vous sautent aux yeux; et, par de temps qui court, tous les murs sont placardés, même au village.

Donc, j'en ai parcouru pas mal, de ces morceaux politiques, et de toutes couleurs, sans compter ceux dont les journaux sont encombrés et sur lesquels on ne peut s'empêcher de jeter un coup d'œil. A de très rares exceptions près, ils suent tous le mensonge et le charlatanisme, et sont écrits en style de tréteaux, en phrases ponctuées de coups de grosse caisse. La plupart prophétisent pour demain, bien entendu, une bienfaisante averse d'alouettes toutes rôties, et l'inauguration de fontaines qui verseront continuellement du mélécassis.

C'est de la rhétorique foraine. Je me rappelle tout à l'heure les harangues des étalagistes. Je songe maintenant à la réclame, lue et beuglée par le tambour de la ville, pour annoncer l'arrivée d'un cirque ou d'une ban- n'avait pas couvert son train arrêté, le jugement de première instance qui l'a mis hors de cause a été confirmé. Il lui a été alloué, en outre, une indemnité de 600 fr.

raque sur le champ de foire... Choisissez là-dedans...

Les souhaits du poète ne se sont guère réalisés, car nous voyons reparaître sur la scène politique le revenant Wilson, l'ancien condamné pour corruption de fonctionnaires par la Cour d'assise et acquitté en cassation grâce au beau-père.

Cela promet, si son élection est validée.

TREMOLANS.

Chronique suisse

Guerre douanière entre la Russie et l'Allemagne. — Les vapeurs finlandais faisant des services réguliers avec divers ports allemands, ont cessé ou vont cesser incessamment ces services par suite de la stagnation presque absolue dans les affaires qu'entraînera fatalement la guerre douanière actuelle entre la Russie et l'Allemagne.

Les marchandises suisses à destination de la Finlande et de la Baltique russe devront, par conséquent, emprunter le transit suédois par vapeur, de préférence entre Lubeck et Stockholm, pour transport ultérieur à un port finlandais ou à un port russe (Libau, Revel, St-Petersbourg, etc.).

L'initiative. — On écrit à la *Revue*:

Une conséquence du vote du 20 août, plus fâcheuse encore que les tracasseries auxquelles nos populations vont être soumises, c'est l'encouragement à faire jouer la machine. L'année 1893 ne finira pas sans que les partis se chamaillent à qui s'emparera de la manivelle. Après l'abatage, nous aurons immédiatement le droit au travail; puis, s'il faut en croire les bruits, c'est l'opposition des campagnes qui va s'attaquer aux grosses dépenses fédérales, militaires et autres. Rien de plus populaire dans les masses que les griefs contre les gros galons, les gros traitements et en général contre les mandrins de la caste guerrière.

En ce qui concerne l'initiative en matière de dépenses militaires, la chose serait bien simple; il suffirait de soumettre au peuple

plus compliqué, donnent en plein sur la rue, n'ayant point cette recherche aristocratique de l'isolement par la cour ou le jardin. C'est que les gens qui habitent là n'ont rien à donner au superflu; ils ont calculé le terrain qui leur était strictement nécessaire aussi bien qu'ils ont calculé le prix de ce terrain, et l'on sent que ce qu'ils ont cherché avant tout ça a été un toit pour s'abriter et loger la famille; ce qu'ils ont mis sous ce toit: façade, décoration, n'a pas toujours été ce qu'ils auraient voulu, mais ce qu'ils ont pu.

De là une habitation souvent restreinte, mais qui n'en est pas moins gracieuse ou pimpante. Une jolie femme et de beaux enfants peuvent s'y montrer dans un cadre suffisant. Une grande œuvre peut y trouver la place qui lui est indispensable, l'atelier du peintre ou du statuaire prenant presque partout la moitié de la maison.

Au moment où cette avenue commençait à se bâtir, on vit s'élever une construction qui semblait devoir faire un contraste frappant avec les maisons de ce quartier, où l'on en trouve cependant de tous les styles.

Que serait-elle?

C'était la question que s'étaient posée ces badauds et ces oisifs qui, n'ayant plus rien à faire que de s'en aller droit devant eux en flânant, se donnent pour mission d'inspecter et de surveiller les travaux qui s'exécutent dans le rayon de leurs promenades habituelles.

Lorsque le premier coup de pioche avait entamé le terrain, les questions avaient commencé, et bien que rien ne se dessinât encore, les conversations avaient pu aller leur train, en voyant les tombeaux des gravatiers charger les amas de pierres et de terre qu'ils avaient apportés là quelques années auparavant. Car il est arrivé cela de particulier pour ce quartier qu'avant de continuer le boulevard Maiesherbes, il a servi de décharges pour les terres crayeuses et les pierres qui ont été enlevées lorsqu'on a ouvert ce boulevard à travers un monticule accidenté.

Comme cela donne une fière idée de la façon dont on entend chez nous l'organisation du travail; voilà des décombres qui ont été apportés ici il y a dix ans, et qu'on reprend aujourd'hui pour les reporter dans un endroit d'où on les enlèvera dans dix années peut-être, et ainsi de suite jusqu'à la fin des fins.

— En tous cas, le propriétaire de ces terrains a

un article constitutionnel qui dirait par exemple: Les dépenses militaires ne pourront en aucun cas excéder, en temps de paix, le tiers des recettes de la Confédération.

Quant on aura fait peu de bien et beaucoup de mal, on s'arrêtera, car on se lasse vite en notre siècle, même des meilleures choses. Un vigoureux retour au bon sens préviendra l'abus de ce nouveau procédé d'abatage étourdissant des minorités du pays suisse.

Nouvelles des cantons

BERNE. — *Procès de Zollikofen.* — L'audience de lundi a duré de deux heures et demie à sept heures du soir. L'avocat de Gribi a plaidé l'acquiescement de son client et la confirmation pure et simple du jugement de première instance. Il a surtout insisté dans sa plaidoirie sur le fait que le jour de la catastrophe une série de fautes graves ont été commises dans les sphères supérieures du Jura-Simplon, et que c'était là qu'on devait chercher la véritable cause de l'accident. L'avocat Courvoisier a ensuite présenté la défense de Frélechoux et a également demandé en sa faveur la confirmation du jugement de première instance.

Dans l'audience de mardi, la cour d'appel a rendu son jugement. L'ex-chef de gare de Münchenbuchsee Gribi est condamné à 80 jours de prison et à 100 fr. d'amende. La cour a admis le principe de l'indemnité pour la partie civile. En conséquence, Gribi aura à payer les frais d'intervention de la partie civile, fixés à 400 francs, et le sixième des frais de première instance, fixés à 6036 fr. Pour le serre-frain Frélechoux, qui, faute de temps, n'avait pas couvert son train arrêté, le jugement de première instance, qui l'a mis hors de cause a été confirmé. Il lui a été alloué, en outre, une indemnité de 600 francs.

THURGOVIE. — Le canton de Thurgovie a ouvert, dimanche 6 août, à Frauenfeld, une exposition industrielle qui durera jusqu'au 24 septembre.

L'exposition est divisée en 17 groupes qui sont: 1. Ameublement; 2. Vêtement; 3. Industrie du cuir; 4. Industrie du bois; 5. Carrosserie; 6. Machines agricoles et instruments aratoires; 7. Architecture; 8. Apiculture; 9. Alimentation; 10. Divers; 11. Industries chimiques; 12 et 13. Métallurgie et grande industrie; 14. Enseignement professionnel; 15. Papeterie; 16. Arts; 17. Floriculture.

Ce qui frappe le visiteur dans cette exposition, c'est sa richesse. Il y a des meubles d'un prix tel que de riches amateurs seuls peuvent se les procurer; mais à côté il y a le pratique. Figurez-vous un petit logement avec une fort jolie entrée, une cuisine très petite, mais bien assez grande, où tout est en ordre; un salon (chambre de lecture) fort joli; une chambre à coucher on ne peut mieux disposée. C'est à ne pas y croire: tant de choses dans de si petits locaux: mais tout est bien à sa place! Cette exposition est l'œuvre collective de 25 maîtres d'états, membres de la Société des arts et métiers de Frauenfeld, qui ont voulu démontrer que le « petit mais à moi » peut encore être susceptible de confort.

La plupart des maîtres d'états dont les travaux rentrent dans ce groupe, se sont associés et ont établi de nombreuses chambres à coucher, des salons, même un fumoir.

VALAIS. — Un avocat de Bruxelles, M. Maurice Quillet, s'est plaint au *Journal de Genève* d'avoir été, au col de Monte-Moro, en compagnie de touristes et de guides, dont il

eu une fameuse idée, lui, chaque mètre de décombrés qu'on a déposé sur son terrain lui a rapporté plus que le mètre de terrain qui les recouvrait ne lui avait coûté, et aujourd'hui il vend ce terrain tout aussi cher que s'il n'y avait rien dessus.

— On dit que c'est un artiste?

— Aujourd'hui c'est parmi les artistes que se trouvent les meilleurs spéculateurs. La fouille avait dit quelle serait la spéculation de la construction, qui se composerait d'un corps d'habitation sur la rue avec cour derrière.

Mais quelle serait cette construction? Sur ce point, les raisonnements, les suppositions, les explications avaient d'autant plus varié que ce qu'on voyait sortait de l'ordinaire.

Était-ce une petite église, un temple, une école, un atelier, une habitation particulière? Chacun avait eu son idée.

Les uns soutenaient que c'était une chapelle ou un temple, parce qu'il y avait des colonnes sur la façade.

Les autres que c'était une maison, parce qu'il y avait des fenêtres comme dans toutes les maisons.

Ce n'était point un atelier de peintre, parce qu'il n'y avait pas de grande baie qu'on fermerait plus tard avec un châssis vitré.

Et ce n'était point une école, parce que la ville de Paris n'est point assez riche pour construire ses bâtiments scolaires en belles pierres de taille comme celles qu'on employait dans cet édifice.

D'ailleurs il y avait des crucifix intrépides qui avaient regardé par dessus les épaules des entrepreneurs ou des maîtres compagnons quand ceux-ci déplaçaient leurs plans, et qui avaient vu que ce n'était ni une chapelle ni une école, ni un atelier, mais bien une maison, une petite maison d'habitation tout simplement.

Lorsque la construction avait été complètement élevée et qu'on avait commencé à descendre le ravalement, tout le monde avait pu voir que l'explication « maison » était la seule bonne; mais comme la façade de cette maison était ornée de pilastres et de colonnes avec entablement, corniche, cymaise, tympan, frise, architrave, ornement d'oves, lambrequins et méandres; le tout très développé et traité avec grand soin; ceux qui avaient parlé de temple ou de tout autre chose n'avaient point été trop honteusement battus.

En réalité, c'était une maison telle que le successeur d'Ictinus, Tallicrate, eût pu en construire une

donne les noms, victime d'une agression à coups de fusils de la part de contrebandiers. Il ajoutait que de telles agressions sont assez fréquentes aux environs de Saas, mais que la population est trop terrorisée pour oser se plaindre, et il concluait en espérant que la plainte, accueillie par le *Journal*, donnerait lieu à une enquête de la part du gouvernement du Valais.

Ce dernier vient en effet de télégraphier au *Journal* qu'il a complètement ignoré jusqu'ici que des faits de cette nature aient eu lieu, et qu'il va faire immédiatement une enquête administrative et une enquête judiciaire.

Chronique du Jura bernois

Bémont. — Nous recevons la correspondance que voici:

« C'est avec un bien grand plaisir que nous apprenons que pour dimanche prochain 27 courant, M. Paul Girardin, aux Communances, propriétaire de la Grotte du Grand-Creu, réouvrira celle-ci. Chacun de ceux qui ont pénétré dans cette grotte a pu se convaincre qu'elle est, sinon la plus belle, tout au moins l'une des plus belles de notre Jura. En effet, elle a une longueur d'environ 200 mètres sur 80 de largeur, surtout des stalactites et stalagmites de un millimètre à un mètre de diamètre et d'une beauté sans pareille. Dans le fond une source très abondante et formant un joli petit ruisseau donne un reflet éblouissant des beautés rencontrées dans cet espace souterrain. On y rencontre aussi un pistolet à pierre très bien conservé, plusieurs obus et des lances, ainsi qu'une épée et des ossements de toutes formes et de toutes grandeurs donnant au moins un poids de dix mille kilos. De plus un squelette humain et un crâne portant les arcades dentaires en parfait état orne encore cette beauté de la nature.

L'accès de la Grotte est facilité par un splendide escalier, long de cent mètres environ établi par M. Girardin, ce dont nous devons le féliciter.

Une cantine sera établie pour la circonstance et pour embellir cette petite fête, les fanfares des environs qui se sont donné rendez-vous à la grotte, y exécuteront les plus beaux morceaux de leur répertoire.

Nous avons lieu de croire que de nombreux visiteurs, par leur intervention, viendront féliciter M. Girardin du succès obtenu par un travail assidu.

Bruleux. — (Corresp.) — Le grand tir offert par la Société de tir de cette localité est définitivement fixé aux 27 et 28 août. Les nombreux dons reçus jusqu'à ce jour font prévoir la réussite complète de cette fête. Plusieurs sociétés se sont annoncées pour le concours de sections; nul doute que d'autres s'annonceront encore. Les inscriptions sont reçues pour le concours jusqu'au 25 courant. Il faut espérer que Jupiter Pluvius ménagera cette charmante fête, pour permettre à nos amis tireurs de venir en grand nombre se disputer les beaux dons ornant le pavillon.

Chronique neuchâteloise

* **Recrutement.** — Les opérations du recrutement et la visite sanitaire des hommes astreints au service militaire auront lieu cet automne aux dates et lieux suivants:

Pour le V^{me} arrondissement:

Au Locle, ancien Collège, les 6, 7 et 8 sep-

à Athènes, et que l'architecte parisien qui l'avait élevée s'était appliqué à approprier aux usages de la vie moderne, tout en lui conservant, partout où cela avait été possible, la pureté du style classique.

Qu'on eût la fantaisie de se faire construire une maison de ce genre, c'avait été un nouveau sujet d'étonnement et de bavardage pour les curieux.

Qui donc devait habiter cette maison grecque où la recherche du confort s'alliait à celle de l'élégance?

Ceux qui s'intéressaient à ces questions avaient vu une dame d'une cinquantaine d'années venir presque chaque jour visiter les travaux et parler en propriétaire aux entrepreneurs et aux ouvriers.

Bien que n'étant plus jeune, cette dame avait conservé des restes d'une grande beauté, et n'étaient ses cheveux blancs qu'elle ne cherchait point à cacher, mais qu'elle portait simplement relevés, on ne lui eût certes pas donné cinquante ans; avec cela un air de distinction dans toute sa personne, de la douceur et de la bonté dans le regard, de l'affabilité dans les manières, mais aussi quelque chose de maladif sur son beau visage pâle, de fatigué, d'épuisé dans son attitude.

Elle se nommait Mme Casparis; elle était veuve d'un négociant de Marseille mort depuis vingt ans, et cette maison qu'elle faisait construire était pour son fils Georges Casparis, le statuaire en ce moment à Rome, où il achevait sa dernière année d'études à la villa Médicis; elle voulait la lui offrir pour l'habiter avec lui lorsqu'il rentrerait en France.

C'était un naufrage qui avait rendu Mme Casparis veuve: en revenant de Taganrog où il avait un comptoir pour le commerce des grains, Jean Casparis montait un petit vapeur qui avait été abordé dans la mer Noire et qui, en coulant à pic, avait englouti avec lui son équipage et ses passagers.

Madame Casparis aimait tendrement son mari, qu'elle avait épousé par amour, et qui en dix années de mariage ne lui avait pas causé un chagrin.

(A suivre.)

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 1

POMPON

PAR

HECTOR MALOT

I

Ni la grosse élégance, ni la sérieuse richesse des rues qui avoisinent le parc Monceaux ne se sont étendues à l'avenue de Villiers.

Avec les voies qui rayonnent vers elle, cette avenue forme un quartier bien à part, dont le caractère, quoique tout y soit neuf et très neuf, n'est pas précisément d'être neuf, mais d'être jeune, un quartier de jeunes: les gloires récentes, les arrivées de la veille, peintres, sculpteurs, comédiennes, à leurs premiers succès, accourent s'épanouir là, heureux, glorieux d'y briller, ne fût-ce qu'un jour.

Il y a de l'espace, de l'air, du silence; point de boutiques, point de voitures, peu de passants. C'est morne, mais ce n'est pas triste parce que ce n'est pas grave. Et puis ce n'est pas mauvais ton; les Batignolles ne s'y sont pas plus glissées que l'avenue Van-Dyck ou que la rue Rembrandt; un peu de l'un et de l'autre sans doute; cependant ni l'un ni l'autre.

A part quelques vastes et belles demeures, les constructions sont généralement modestes, mais de cette modestie qui n'exclut pas une coquetterie très sensible presque partout, très visible et quelquefois risible dans sa naïveté.

Le plus souvent les façades, qui offrent des échantillons de tous les styles, du plus simple au

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

tembre. — Mercredi 6 septembre, section : Locle. Jeudi 7 septembre, sections : Locle, Brenets, Cerneux-Péquignot. Vendredi 8 septembre, sections : Locle, Chaux-du-Milieu, La Brévine.

A la Chaux-de-Fonds, Armes-Réunies (Petit-Château), les 9, 11, 12 et 13 septembre. — Samedi 9, lundi 11 et mardi 12 septembre, section : La Chaux-de-Fonds. Mercredi 13 septembre, sections : La Chaux-de-Fonds, La Sagne, Les Eplatures et les Planchettes.

A Cernier, Hôtel-de-Ville, le 14 septembre. — Jeudi 14 septembre, sections : Pâquier, Villiers, Dombresson, Savagnier, Chézard et St-Martin, Engollon, Fontaines, Fenin-Vilars-Saules, Fontainemelon, Hauts-Geneveys, Boudvilliers et Cernier.

A Neuchâtel, Hôtel-de-Ville, les 15, 16 et 18 septembre. — Vendredi 15 et samedi 16 septembre, section : Neuchâtel. Lundi 18 septembre, sections : Serrières, La Coudre, Hauteville, Saint-Blaise, Voens et Maley, Marin, Thielle-Wavre et Epagnier, Lignièrès, Enges, Landerson, Cressier, Cornaux, Valangin, Coffrane, Geneveys-sur-Coffrane.

Pour le IV^{me} arrondissement :

A Travers, Château, le 19 septembre. — Mardi 19 septembre, sections : Travers, Ponts, Brot Dessus-Plamboz, Brot-Dessous, Champ-du-Moulin, Freteroules, Noiraigue.

A Fleurier, Collège des garçons, les 20 et 21 septembre. — Mercredi 20 septembre, sections : Verrières, Bayards, Côte-aux-Fées, Buttes, Saint-Sulpice. Jeudi 21 septembre, sections : Couvet, Môtiers, Fleurier, Boveresse.

A Colombier, Collège, les 22 et 23 septembre. — Vendredi 22 septembre, sections : Vaumarcus, Vernéaz, Fresens, Montalchez, Sauges, Saint-Aubin, Gorgier, Chez-le-Bart, Bevaix, Boudry, Cortaillod. Samedi 23 septembre, sections : Rochefort, Bôle, Combier, Auvornier, Corcelles et Cormondrèche, Peuseux, Montmolin.

Les hommes des catégories suivantes reçoivent l'ordre de se présenter devant les commissions :

a) Tous les citoyens suisses nés en 1874.
b) Tous les citoyens suisses nés de 1861 à 1873 inclusivement, qui, pour un motif quelconque, ne se sont pas encore présentés au recrutement.

c) Tous les citoyens suisses nés de 1861 à 1873 non incorporés, dont l'exemption expire cette année.

d) Les militaires incorporés, exemptés temporairement, dont l'exemption expire également cette année.

e) Les militaires incorporés (recrues comprises) qui ont été renvoyés du service pendant l'année courante et invités par les médecins à se présenter à la visite sanitaire.

f) Les militaires incorporés (de tous grades) qui estimeraient avoir des cas de réforme à faire valoir et qui se sont fait inscrire chez leur chef de section avant le 10 août.

Les catégories ci-dessus comprennent non seulement les hommes établis dans le canton, mais aussi ceux en séjour.

L'heure de rassemblement pour toutes les catégories d'hommes et pour chacun des jours d'opérations sus-indiqués est fixée à 7 heures du matin.

Pour les autres détails, voir les affiches.

*** Horticulture.** — Le prochain examen des apprentis jardiniers du canton devant avoir lieu le 28 octobre, les jeunes gens de cette profession qui ont l'intention de postuler, en vue d'obtenir le diplôme d'Etat, peuvent demander auprès du secrétaire de la Société horticole de Neuchâtel, des formulaires d'inscriptions, qu'ils devront lui retourner dûment remplis avec la signature du maître d'apprentissage, jusqu'au 15 octobre 1893.

L'examen aura lieu à Neuchâtel, l'apprenti pourra être examiné sur l'une ou l'autre des parties de l'horticulture indiquées par lui sur son formulaire d'inscription, soit : Culture maraîchère, floriculture, arboriculture, etc.

Ne sont admis aux examens que les Neuchâtelois ou Suisses d'autres cantons, âgés de moins de 25 ans, et qui ont accompli à l'époque de l'examen les deux tiers au moins du temps d'apprentissage fixé par le contrat chez un patron habitant le canton.

*** Téléphone.** — Le Cerneux-Péquignot vient d'être relié au réseau du téléphone, devant en cela les Brenets, la Brévine et la Chaux-du-Milieu.

*** Chemin de fer du Jura-Neuchâtelois.** — Longueur exploitée : 40 kilomètres. — Mouvement et recettes pendant le mois de juillet 1893 :

| | |
|---|-------------------|
| 59,500 voyageurs | Fr. 51,900 |
| 170 tonnes de bagages | » 3,100 |
| 400 têtes d'animaux | » 600 |
| 13,300 tonnes de marchandises | » 34,000 |
| Total | Fr. 89,600 |
| Recettes du mois correspondant de 1892 | » 88,000 |
| Différence en faveur de 1893 | Fr. 1,600 |
| Recettes à partir du 1 ^{er} janvier 1893 | Fr. 491,657 |
| Recettes à partir du 1 ^{er} janvier 1892 | » 470,584 |
| Différence en faveur de 1893 | Fr. 21,073 |

*** Mise au concours.** — Le Département militaire cantonal met au concours les fournitures nécessaires pour l'habillement des recrues de l'année 1894 :

1. Drap pour tuniques, pantalons et capotes.
2. Képis avec garnitures et pompons pour toutes armes.

3. Havresacs pour troupes à pied, sacs en cuir pour le train, gamelles pour armes spéciales, marmites individuelles pour infanterie et cavalerie, sacs à pain, flacons (soit gourdes), éperons et gants pour troupes montées, cravates.

4. Boutons divers, crochets, etc.
Tous ces objets devront être conformes en tous points aux dernières prescriptions fédérales (qualité et couleurs) ; les modèles sont déposés à l'arsenal cantonal de Colombier, où les intéressés pourront les voir.

Les types de tous les objets mis au concours par le présent avis devront être adressés franco au Département militaire, à Neuchâtel, où les soumissions, sous pli cacheté et portant la suscription « soumissions pour fournitures militaires » seront reçues jusqu'au 4 septembre à midi.

*** Chemins de fer Neuchâtel-Cortaillod-Boudry.** — Longueur exploitée : 41 kilomètres. — Mouvement et recettes du mois de juillet 1893 :

| | |
|--------------------------------------|-------------------|
| 58,380 voyageurs | Fr. 11,064 |
| 14 tonnes de bagages | » 217 |
| têtes d'animaux | » — |
| 175 tonnes de marchandises | » 527 |
| Total | Fr. 11,809 |

Recettes à partir du 1^{er} janvier 1893 Fr. 66,196

*** Bon nageur.** — Un membre de la Société de navigation et de sauvetage Ste-Hélène, nommé Emile Heymann, horloger à la fabrique du Plan (Neuchâtel), âgé de dix-huit ans, a traversé hier matin le lac à la nage. Parti des bords du Crêt à 9 heures, le courageux nageur touchait terre près Cudrefin à 1 h. 10, ayant pris durant le trajet deux petits pains d'un sou et deux décalitres de cognac, qu'on lui passa du bateau qui le suivait.

Pareil acte avait tenté il y a huit jours par trois jeunes gens, mais sans un complet succès.

*** Locle.** — Un incendie a détruit hier une maison aux Pargots (France), appartenant à M. Alfred Prenel. L'incendie a commencé à 5 heures du soir et l'alarme avait été donnée à Locle, d'où deux ou trois pompes sont parties. L'immeuble a été entièrement consumé.

*** Régional Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds.** — Le bulletin du trafic et des recettes d'exploitation du P.-S.-C., pendant le mois de juillet 1893, accuse les chiffres que voici :

| | |
|--------------------------------------|-----------------|
| 5469 voyageurs | fr. 3810 |
| 7 tonnes de bagages | » 79 |
| 18 têtes d'animaux | » 40 |
| 271 tonnes de marchandises | » 1053 |
| Total | fr. 4983 |

Mois correspondant de 1892 fr. 5970

Différence en faveur de 1892 fr. 986

Chronique locale

*** Exposition d'apiculture à la Chaux-de-Fonds.** — Nous sommes à même d'informer le public que les préparatifs pour le concours d'apiculture qui aura lieu à la Chaux-de-Fonds les 2, 3, 4 et 5 septembre prochain, se continuent dans de bonnes conditions. Sans compter les sociétaires qui certainement fourniront de nombreux spécimens ayant trait à leur occupation favorite, une dizaine d'inscriptions sont parvenues ces jours au Comité d'organisation de la part de personnes n'habitant pas les Montagnes neuchâteloises, lesquelles présenteront des articles spéciaux de leur fabrication, etc. De sorte que l'exposition donnera aux visiteurs une vue d'ensemble des progrès réalisés pour la culture des abeilles. Ce sera d'un intérêt réel ; et chacun, même les apiculteurs, pourra trouver moyen d'augmenter ses connaissances.

La vaste salle du nouveau restaurant des Armes-Réunies offrira pendant ces quelques jours, en effet, le tableau de l'état actuel de l'apiculture, tout particulièrement dans nos districts du Locle et de la Chaux-de-Fonds, et en outre les perfectionnements les plus importants introduits ces dernières années. De plus, ce qui ne contribuera pas peu à rendre le coup d'œil plus agréable, M. Mathias Baur, horticulteur, a bien voulu répondre favorablement à un désir exprimé pour arranger, avec le bon goût et le talent qu'on lui connaît depuis longtemps, la décoration du local en fleurs et plantes naturelles qui seront renouvelées continuellement après chaque vente.

Chaque personne qui désirera se rendre compte exactement du fonctionnement des divers appareils, outils et instruments de tous genres, n'aura qu'à s'adresser aux membres du Comité.

Si le temps et les circonstances sont assez favorables pour permettre des manipulations ou opérations variées à faire dans les ruches, le public aura l'occasion de juger de la dextérité avec laquelle des apiculteurs expérimentés savent gouverner leurs colonies, et du peu de danger à courir d'être piqué du dard des abeilles lorsqu'elles-ci sont traitées avec calme et douceur. L'heure et l'emplacement où l'on procédera à ces démonstrations pratiques d'une grande portée instructive et intéressante, seront annoncés un peu d'avance aux visiteurs.

Aussi chacun tiendra, pensons-nous, à favoriser de sa présence l'exposition apicole à laquelle le Comité d'organisation cherche à donner tout l'attrait possible. (Communiqué.)

*** Le pétrole.** — Un affreux accident, dû de nouveau à l'imprudence, est arrivé aujourd'hui, rue de Gibraltar.

Une bouteille de pétrole placée trop près du foyer s'est enflammée et a mis le feu aux habits de Mme W. Le corps de cette malheureuse porte de vastes brûlures. La victime a reçu les premiers soins de M. le docteur Robert Tissot, puis elle a été transportée à l'hôpital.

*** Feuilleton.** — Nous commençons ce soir la publication en feuilleton quotidien de *Pompon*, roman d'Hector Malot.

Dernier Courrier et Dépêches

Berne, 22 août. — Le Grand Conseil bernois, réuni hier, a accepté les propositions que lui a présentées le Conseil d'Etat, concernant la participation financière de l'Etat de Berne à la construction de la ligne du Saingléger-Cheux-de-Fonds.

Berne, 22 août. — D'après une communication officielle de la légation allemande à Berne, les bureaux de douane allemande ont reçu l'ordre, vu la guerre de tarifs entre l'Allemagne et la Russie, de n'appliquer les droits aux marchandises provenant de Suisse que si elles sont accompagnées du certificat d'origine.

Service de l'Agence Dalziel.

Berne, 23 août. — Le Conseil fédéral a décidé de donner son adhésion à la demande du gouvernement italien de décréter la mise hors cours des monnaies divisionnaires d'argent de frappe italienne, à partir du 1^{er} janvier prochain.

Mais, comme le Conseil n'est pas libre de prendre, même en Suisse, des mesures qui intéressent les Etats de l'union monétaire, le Conseil fédéral réserve l'acquiescement des autres Etats, soit de la France et de la Belgique. Ce dernier Etat paraît, du reste, d'accord avec la Suisse.

Le Conseil fédéral ne s'est nullement occupé de l'affaire Nemitz. Les versions qui ont été publiées par les journaux, au sujet de vols de montres, bijoux, etc., sont fausses. Il n'y a dans cette affaire que des faits de contrebande nombreux et parfaitement constatés.

Berne, 23 août. — Par 112 voix contre 20, le Grand Conseil a pris en considération la motion Burkhart relative à l'inventaire juridique obligatoire après décès. Le gouvernement préparera pour la prochaine session un projet de loi dans ce sens. Il s'est déclaré d'accord pour la prise en considération de la motion.

Zermatt, 23 août. — On attend la semaine prochaine la reine Marguerite d'Italie. Plusieurs chambres ont été retenues à l'hôtel Ryffel-Alp.

Turin, 23 août. — La nuit dernière, de nouvelles manifestations se sont produites. La foule était très-nombreuse, mais il n'y a eu aucun désordre.

Naples, 23 août. — Des groupes de manifestants ont tenté de briser les devantures de magasins appartenant à des Français. Les gardes les en ont empêchés.

Le Conseil de province de Naples a voté fr. 10,000 pour les familles des victimes d'Aigues-Mortes.

Il y a eu hier neuf cas de choléra et six décès.

Rome, 23 août. — Il y a eu hier 5 décès et divers cas nouveaux dans la province d'Alexandrie.

Gotha, 23 août. — Le duc de Saxe-Cobourg-Gotha est mort à minuit.

Paris, 23 août. — Les journaux continuent à s'occuper de la visite de l'escadre russe.

D'après le *Figaro*, elle aurait lieu à Toulon ; d'après d'autres journaux à Brest. Il est probable que le grand-duc Alexis passera la flotte en revue et que M. de Mohrenheim ne quittera pas Paris auparavant.

Une dépêche adressée à l'*Intransigeant* dit que l'agent chargé de la surveillance de C. Herz a cessé son service sans être remplacé. L'*Intransigeant* ajoute que la demande d'extradition a été retirée et que l'affaire sera classée après le scrutin de ballottage.

Berlin, 23 août. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie un communiqué officieux démentant la nouvelle donnée par la presse française au sujet des négociations entre l'Allemagne et l'Italie pour l'établissement d'une station navale allemande dans la Méditerranée.

Londres, 23 août. — Le comité des grévistes de Pontypridd a décidé d'autoriser la reprise

du travail dans les houillères qui consentiraient à une augmentation de 20 % des salaires.

Lisbonne, 23 août. — Les provenances de tous les ports russes sont déclarées infectées du choléra.

Lemberg, 23 août. — Les représentants des districts de la Galicie où doivent avoir lieu les grandes manœuvres ont télégraphié au ministre de la guerre pour lui demander de contre-mander les manœuvres à cause de l'extension prise par le choléra.

L'épidémie sévit dans les districts de Koloff, Orodenska, Nadworna, Brewesko, Lemanowa, Rawa et Sokam. La mortalité est très forte ; elle atteint le chiffre de 80 %.

Extrait de la Feuille officielle

Faillites

Ouvertures de faillites

Succession répudiée de Jaccard, Zélie-Suzanne, quand vivait domiciliée aux Verrières. Date de l'ouverture de la liquidation : 16 août 1893. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 30 août.

Succession répudiée de Spahr, Frédéric dit Fritz, quand vivait cafetier à Travers. Date de l'ouverture de la liquidation : 16 août 1893. Première assemblée des créanciers : mercredi 30 août, à 3 heures du soir, à l'hôtel de ville de Môtiers. Délai pour les productions : 30 août.

Etat de collocation

Margot, Sophie, modiste à Boudry. Délai pour intenter l'action en opposition : 29 août.
Schwab, Henri, fabricant d'horlogerie à Colombier. Délai pour intenter l'action en opposition : 29 août.

Succession répudiée de Farny, Marie-Anne née Gerber, épouse de Pierre-Lucien Farny, quand vivait à la Chaux-de-Fonds. Délai pour intenter l'action en opposition : 30 août.

Bénéfices d'inventaire

De Eschlimann, Constant-Emile, veuf de Sophie-Caroline Weber née Boy de la Tour, agriculteur, décédé à Môtiers. Inscriptions au greffe de paix de Môtiers jusqu'au mercredi 20 septembre. Liquidation le samedi 23 septembre, à 3 heures après midi, à l'hôtel de ville du dit lieu.

De Vaucher, François-Alfred, veuf de Aldine-Emilie née Perret, ouvrier en ciment, décédé à Saint-Sulpice. Inscriptions au greffe de paix de Môtiers jusqu'au mercredi 20 septembre. Liquidation le samedi 23 septembre, à 2 heures après midi, à l'hôtel de ville de Môtiers.

Publications matrimoniales

Le tribunal civil de la Chaux-de-Fonds a prononcé une séparation de biens entre dame Anna Urlau née Reussen, maîtresse d'atelier de nickelage, et son mari Frédéric-Alexandre Urlau, comptable, tous deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

Publications scolaires

Neuchâtel. — Institutrice de la classe mixte de Chaumont. Traitement : fr. 1200, un logement et le chauffage, plus la haute-paie légale. Obligations : celles prévues par la loi. Entrée en fonctions : le 11 septembre. L'examen de concours, le cas échéant, sera fixé ultérieurement. — Adresser les offres de service, avec pièces à l'appui, jusqu'au 3 septembre, au directeur des écoles primaires de Neuchâtel.

COLONNE MÉTÉOROLOGIQUE

LA CHAUX-DE-FONDS

| Dates | Baromètre | | | Thermomètre | | |
|----------|-----------|----------|----------|-------------|--------|---------|
| | 8 h. mm. | Midi mm. | 5 h. mm. | 8 h. m. | Midi | 5 h. m. |
| Avril 17 | 684 | 685 | 685 | -20 | 29 | 28 |
| » 18 | 683 | 684 | 684 | 18 | 27 | 30 |
| » 19 | 683 | 684 | 683 | 22 | 28 1/2 | 26 |
| » 21 | 685 | 686 | 686 | 21 | 26 | 26 |
| » 22 | 686 | 684 | 684 | 20 1/2 | 27 | 27 |
| » 23 | 683 | 684 | 684 | 21 | 28 | 30 |

Les hauteurs de 650 millimètres correspondent à tempête, 660 mm. à pluie, vent, 675 à variable, 685 à beau et 705 à très sec.

Cettinger & Co, Centralhof, Zurich

recommandent les étoffes en liquidation suivantes : Etoffes à laver pour robes de dames, le mètre à 35 c. Etoffes en pure laine pour robes de dames, le mètre 95 c. Etoffes solides pour robes d'enfants, le mètre à 65 c. 2000 séries en liquidation fortement réduites. Echantillons promptement franco. Vente de n'importe quelle quantité. 11

A CHICAGO

Volant la palme souveraine, Les peuples vont à Chicago ; Mais avec le Savon des Princes du Congo, Vaissier triomphera, la France sera reine. Jeanne Devantille au roi des Savonniers.

L'attention du public se porte d'une façon toute particulière sur

LA VITRAUPHANIE

Cette nouvelle invention s'est acquise une renommée justement méritée. De nombreuses personnes en ont fait usage et ne tarissent pas d'éloges sur cette ingénieuse découverte. (Voir aux annonces.)

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

ENCHÈRES PUBLIQUES
d'un stock d'horlogerie.

Il sera vendu à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, Salle du Tribunal, le **Lundi 28 août, dès 2 heures de l'après-midi**, un stock d'horlogerie provenant de la masse CALLMANN LEWIE et FRÈRES en liq., composé de :
Finissages à olief et remontoirs.
Echappements ancre et cyl, grands différents.
Pièces courantes, compliquées et soignées.
Fournitures d'horlogerie.
La tout en parfait état.
Pour visiter les marchandises, s'adresser chez M. Ch. LEUBA, rue de l'Envers n° 34.

POUR L'OFFICE DES FAILLITES :
L'administration de la masse

L'administration de la faillite offre en outre à vendre de gré à gré des **meubles de bureau, coffre-fort, etc.**, etc., que l'on peut visiter chez M. MAURICE LEWIE, Léopold Robert 60. — Adresser les offres à l'un des administrateurs, M. **William Bourquin**, avocat, rue du Parc 81. 10460 2

A vendre ou à louer

pour tout de suite dans un des principaux villages du Val-de-Ruz, un établissement composé de deux maisons neuves. L'une à destination d'habitation renferme dix pièces avec toutes les dépendances désirables, et l'autre comprend grange, écurie, petit logement et buanderie. Ces deux maisons pourvues d'une eau abondante, entourées d'une grande place avec jardin et verger, situées aux abords de la route cantonale, sont ainsi d'un accès très facile et conviendraient particulièrement pour un café-restaurant avec exploitation agricole ou commerce quelconque. — Conditions très favorables.
S'adresser, pour renseignements et visite des immeubles, à Monsieur François BERNASCONI, entrepreneur, à Savagnien. (N-2898-Ce) 7674-1

CORSETS SUR MESURE

Mme. **RAFIN**, corsetière, rue du Parc 77, se recommande vivement à ses honorables clientes, ainsi qu'aux dames de la localité pour la confection de corsets, sur mesure. Coupe élégante, façon soignée, et garanti baleine véritable. 9591-5

VINS FINS

Marsala (maison Florio), extra-vieux, à fr. 1.75 la bouteille.
Malaga (maison Misa), à fr. 1.50, 2.— et 2.50 la bouteille.
Madère (maison Krohne), extra, à fr. 2.50 la bouteille.
Porto. — **Xérès**. — **Muscato**.
Les bouteilles vides sont reprises.
Asti moussoux Cinzano.
Champagnes suisses et français.

AU MAGASIN DE
COMESTIBLES
CHARLES SEINET
8662-7 Place Neuve 10.

Voyageur. Un homme ayant pratiqué les voyages depuis environ 18 ans, au courant de divers genres de commerces, cherche au plus vite une place analogue, soit en titre ou à la commission. — S'adresser par écrit, sous initiales R. A. J., Poste restante, la Chaux-de-Fonds. 10561-2

Séjour
Hôtel - Pension Fillieux
Marin
Cet établissement se recommande aux personnes désirant faire un séjour agréable et tranquille. Grand jardin, belle situation. Arrangement pour familles. Banquets de Sociétés. 4054-86
Prix modérés.

Logements à louer

Pour St-Martin 1893 ou plus tôt si on le désire encore quelques beaux logements, composés de 2 chambres, cuisine, corridor fermé et toutes les dépendances, rue du Nord 127 et 129. — Pour tout renseignement s'adresser rue du Doubs 418, au 1er étage. 9637-10

A LOUER

de suite ou plus tard :
Puits 16. Deux beaux logements de 3 pièces.
Ronde 20. Un logement de 3 pièces.
Industrie 11. Deux logements de 4 pièces. 9654-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer

de suite ou plus tard, à des personnes d'ordre, de beaux logements de 3 et 4 pièces, corridor fermé, situés à proximité de la place Neuve et au centre des affaires. 9655-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

J. NAPHTALY
5, rue Neuve — rue Neuve 5
(vis-à-vis du CAFÉ DE LA PLACE)
CHAUX-DE-FONDS
Habillements pour catéchumènes
depuis 20 à 45 fr. 10502-3
Habillements pour hommes
depuis 25 à 60 francs.
Habillements de cérémonie
depuis 45 à 70 francs.
Habillements pour jeunes gens
depuis 5 à 35 francs.
Pardessus mi-saison
depuis 16 à 40 francs.
Pantalons pour hommes
depuis 3 à 22 francs.
Chemises pour hommes
depuis 2 fr. 25 à 5 fr. 50.
Lavalières, Régates, Cravates, Plastrons, Nœuds
en satin et en faille, au choix 85 c. la pièce.
Les envois au dehors se font contre remboursement.

Avis aux Ménagères !
BROCHELLA FRÈRES
Ferblantiers, Chaudronniers et Etameurs
rue de l'Hôtel-de-Ville 21 a
se recommandent au public de la Chaux-de-Fonds et des environs pour tout ce qui concerne leurs professions.
Fabrication de coulouses, facilité de paiement.
Articles de ménage, en tous genres.
Réparations et étamage tous les jours. 40330-34

Grande vente immobilière aux enchères publiques
Les héritiers de feu NUMA OTHENIN-GIRARD voulant sortir d'indivision, exposent en vente aux enchères publiques et par voie de minute les immeubles ci-après.
I. Un grand domaine situé au « **Chemin Blanc** » Joux-Perret, à proximité immédiate de la Chaux-de-Fonds et sur la route cantonale conduisant aux Franches-Montagnes et au Vallon de St-Imier. Cet immeuble comprend une belle maison de campagne, assurée pour 32,000 fr. et deux autres bâtiments à destination de remises, écurie, lessiverie et granges, assurés pour 9,000 fr. et 2,500 fr. Le domaine est formé par les articles 1076, 1080 et 2525 du cadastre ayant ensemble une contenance de 7790 m², dont la majeure partie en prés et bois exploitable facilement et de suite. La situation de l'immeuble offre de grands avantages comme séjour de campagne.
Mise à prix fr. 49,500.
II. Un domaine situé au-dessous du « **Chemin Blanc** » au sud du précédent, traversé en partie par la même route des Franches-Montagnes. Il est formé par les articles 1079 et 1077 du cadastre, mesure en totalité 48,526 m² et comprend une ferme assurée pour fr. 7000 de grands prés et un pâturage.
Mise à prix fr. 10,500.
III. Un grand domaine situé **Aux Reprises** et à l'**Ecouâne**, formant les articles 617, 618, 619, 620 et 622 du cadastre, mesurant ensemble 392,673 m² comprenant trois maisons de ferme et une remise, assurées pour fr. 8000, fr. 7000, fr. 4000 et fr. 1000, de beaux pâturages boisés, des prés et forêts.
Mise à prix fr. 30,000.
IV. Un domaine et une forêt situés au **Bas Monsieur**, formant les articles 1081 et 1082 du cadastre. Le domaine mesure 121,971 m² et comprend une ferme assurée pour fr. 9,500 et une remise assurée pour fr. 1000, jardin, prés et pâturages. La forêt, d'une contenance de 7315 m², est d'une exploitation facile.
Mise à prix fr. 22,000.
V. A la **Petite Corbatière** les deux articles 2348, prés et bois de 10100 m² et 2349, bois de 22450 m². — **Mise à prix fr. 2500** pour les deux immeubles réunis.
La vente aura lieu dans la **salle du 1er étage du Café STREIF**, rue de l'Hôtel-de-Ville 7, à la Chaux-de-Fonds, le **lundi 4 septembre 1893, à 2 heures après-midi**. Les enchères seront mises aux 5 minutes à 3 heures et les immeubles adjugés définitivement au dernier enchérisseur, sauf pour les lots I et II, qui seront mis en vente séparément, puis en bloc, et pour lesquels les exposants se réservent de faire connaître leur décision dans le 1/4 d'heure qui suivra la clôture des enchères.
S'adresser pour visiter les immeubles à M. **Ul. Junod-Girard**, rue Léopold-Robert 26, et pour les conditions de la vente à M. **William Bourquin**, notaire, rue du Parc 31, à la Chaux-de-Fonds, dépositaire du cahier des charges. 40100-5

Nouvelle fermeture pour chaussures
Les nouvelles agrafes à roulettes, système Flüge et Richardet, (brevet suisse N° 4015), se trouvent en dépôt chez M. Leuzinger, magasin de fournitures de chaussures, rue du Grenier 3.
Pour renseignements et échantillons s'adresser aussi à MM. Flüge et Richardet, rue de la Balance 10 A. 10384-3

Lessive Phenix
LE SEUL produit de ce genre diplômé à Zurich pour ses effets avantageux attestés par des certificats authentiques.
LE SEUL ayant à son actif plus de 12 ans de succès constant. Se défier des innombrables contrefaçons auxquelles son excellente qualité a donné naissance et qui, soi-disant, sont toutes plus grasses et meilleures les unes que les autres.
Les ménagères soucieuses de leurs intérêts exigeront donc rigoureusement la marque le « **PHENIX** » et la raison sociale **REDARD FRÈRES**, à Morges, seuls fabricants en Suisse. (H-7050-L) 7809-3

LES CORS AUX PIEDS sont guéris sans douleur par l'**Emplâtre contre les cors aux pieds** de F. Müller. Pas besoin de les couper et pas d'empoisonnement du sang. Succès certain garanti. Prix, 90 c., chez **E. Piroué**, coiffeur, Au Figaro, rue de la Demoiselle 92. H - - G 2382-4

AVIS
J'ai l'honneur d'annoncer à mon ancienne clientèle et au public en général, que par suite de circonstances fâcheuses je suis obligé de remettre dans les affaires.
Je profite de cette occasion pour me recommander à toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leur confiance.
F. FAUQUEZ, Marchand-tailleur,
49, rue de la Serre 49.
10349-1

Il vient d'arriver du
MAGGI en flacons depuis 90 c. et en rations de 15 et de 40 c., ainsi que des **Potages à la minute**. Les flacons Maggi sont remplis de nouveau à très bon marché.
Chez M. C. Frikart-Marillier, rue Neuve 5. 10652-1

Pour la rentrée des classes
Livres et cahiers pour écoles industrielles. — Beaux choix de **serviettes et sacs d'école**. — Assortiment complet pour écoles frébéliennes.
Se recommandent 10463-1
Soeurs Montandon
rue de la Demoiselle 37.

Aux graveurs et gillocheurs
Pour cause de départ, à remettre un **atelier de graveur** en pleine activité occupant en moyenne 6 à 7 ouvriers toute l'année. — Déposer les offres, sous chiffres P. X. 10440, au bureau de l'IMPARTIAL. 10449-1

Boucherie et logement
A louer pour le 11 novembre prochain, rue de la Charrière 4, un local à l'usage de boucherie avec un beau logement au premier étage, composé de deux chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser à l'Etude Monnier, Place de l'Hôtel-de-Ville 5, et pour visiter à M. Pius Strittmatter, rue de la Charrière 4. 9741-40*

Séjour
Une petite famille désire passer quelques semaines aux environs de la Chaux-de-Fonds et louer à cet effet 2 à 3 chambres de suite. 10465-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

VINS
Pour avoir des vins de table italiens bon marché et remplaçant parfaitement les vins français, adresser une carte à 10102-4
F. Robert-Ducommun
AGENCE STELLA, r. de la Promenade 4 qui fournira des renseignements et des échantillons.
VINS SUISSES, VINS LIQUEURS

COUTURIÈRE. Une couturière expérimentée se recommande aux dames de la localité pour tous les ouvrages concernant sa profession, soiten journée ou à la maison. S'adresser chez Mlle Geiser, rue du Progrès 3, au 1er étage. 10555-2

AVIS
On demande à acheter, à la Chaux-de-Fonds, dans des conditions avantageuses, quelques immeubles bien situés et d'un rapport assuré.
Adresser les offres au notaire A. Bersot, rue Léopold Robert 4, à la Chaux-de-Fonds.
A la même adresse, fonds à placer, contre garanties hypothécaires en premier rang. 10462-4

VOULEZ VOUS LA SANTE ?
FELIX BISLERI, Bellinzona
BUVEZ LE FERRO-CHINA-BISLERI
Liquore reconstituante du sang. Indispensable pour la famille. 396 61
Dépôt chez M. Pellegrini-Cherubino, rue de la Demoiselle 118, Chaux-de-Fonds.

Chésal de 1200 mètres à louer ou à vendre, on aurait aussi un logement de 4 chambres à disposition. — S'adresser rue du Four 4. 10562-2

Huile d'olive fine extra
à 2 francs le litre. 7367-34*

Epicerie BLOCH
Rue du Marché 1, Chaux-de-Fonds

Aux parents ! Deux demoiselles prendraient un ou deux jeunes enfants en pension. — S'adresser rue du Vieux-Cimetière 5, au rez-de-chaussée. 10397

Le Dr BOURQUIN
est de retour
Téléphone 10564-4 Téléphone

Etude Brandt
Le Locle. 10332-2
A remettre au centre du Locle un Café possédant une bonne clientèle. Tout l'agencement du Café, y compris un billard, fait partie du louage.

ÉCOLE PARTICULIÈRE
de M^{me} Lina Steiger-Chopard
rue de l'Industrie 17
École d'apprenties (filles).
10462-1 Se recommande.

W. Labhardt, dentiste
EST ABSENT jusqu'à nouvel avis. 9727-7*

UN BEAU LOGEMENT
de 3 pièces, situé près de la PLACE DU MARCHÉ, est à louer pour le 11 novembre 1893. 10472-3

Bureau **Stuegger** rue Léopold Robert n° 6.

Machine à écrire
On offre à vendre d'occasion, pour 325 fr., avec la table, une machine à écrire, système Remington, en parfait état, ayant été payée fr. 525. 10468-8
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL

Epicerie Kohler
rue du Temple-Allemand 71.

CIRE ET HUILE
pour parquets

BON VIN
à 35 ct. le litre. 10368-3

Bordures pour Jardins.

Magnifiques bordures pour jardins, en ciment comprimé, très solide et garanti contre le gel. 4602-72
Chantier Adolphe RYCHNER, entrepreneur, Neuchâtel.
 Succursale Chaux-de-Fonds M. P. A. Ducommun, bureaux Fritz Fluckiger, rue du Progrès 1 A.

Mise à ban

Mme veuve P.-F. COURVOISIER-OCHSENBEIN met à ban pour toute l'année sa propriété de Beaugard, boulevard du Petit-Château, à la Chaux-de-Fonds.
Spécialement défense est faite d'employer le chemin particulier qui conduit depuis la rue des Endroits et la rue Alexis-Marie Piget, directement à la dite propriété. Egalement il est interdit d'utiliser la nouvelle route particulière qui part de la rue des Endroits (resp. rue Alexis-Marie Piget), et longe la propriété des Armes-Réunies (champ de tir) pour se diriger au Point du Jour.
Le seul passage autorisé est l'ancien chemin de dévestiture qui conduit de l'endroit sus-indiqué au Point du Jour et qui passe aussi au nord du jardin de Beaugard.
M. Soliman Huguenin, forestier, est, en qualité de gérant de Beaugard, chargé de la surveillance de la propriété.
Ainsi donné à Bienne et à la Chaux-de-Fonds, après permission obtenue, le 5 Août 1893.
P^r Veuve P.-F. Courvoisier-Ochsenbein, D^r Fritz Courvoisier, avocat.
Publication permise.
La Chaux-de-Fonds, le 5 août 1893.
Pour le Juge de paix :
9900-1 LOUIS WERRO, assesseur.

Aux parents !

Une famille de Soleure désire donner en pension dans une honorable famille de la Suisse française (de préférence du canton de Neuchâtel) une fille de 14 ans contre échange avec un garçon ou une fille. — On est prié d'adresser les offres à Fritz Mzyer, Industriequartier, Solothurn. 9948

ces fleurs et la femme à qui il les offrait. Elle aussi était, sur cette plage, fleur d'hiver, amenée par l'hiver, et qui s'en irait avec lui...

Elise s'extasia sur les roses qu'elle avait prises. Elle y plongeait sa figure, avec on ne sait quelle volupté sur ses lèvres frôlées par la chair délicate et transparente des roses grandes ouvertes.

Ce fut encore Georges qui voulut s'en charger jusqu'à l'embarcation, au youyou, qui attendait à quelque cent mètres de là, dans le petit port hospitalier de la Maison-Close d'Alphonse Karr.

Et tandis qu'il allait en avant, tenant dans ses deux bras la gerbe avec soin, comme une fillette porte une poupée, Elise le désigna d'un signe aux deux hommes, et aussitôt mit un doigt sur ses lèvres pour qu'ils n'exprimassent pas tout haut leur admiration, mais elle leur demandait du regard s'il n'y ait pas vraiment joli comme ça.

Et tous, ils souriaient, très contents.

Elise avoua une légère appréhension du mal de mer.

— Par ce beau temps ? impossible ! dit Pierre.

— Tu n'auras qu'à te figurer que tu es sur une mouche et sous le pont des Arts, dit Marcant. Tu n'as jamais eu « mal au cœur » sur la Seine.

— Me figurer que je suis sur une mouche et sous le pont des Arts?... Merci bien ! répondit-elle souriante. Voilà une imagination qui me gênerait sûrement tout mon plaisir !... Oh ! Quand je songe qu'il y a des gens qui sont dans des rues, à Paris, en ce moment où je parle ! Et qu'il y pleut, qu'on n'y voit pas le ciel, qu'il y a neige, que la neige, dans la rue, n'est qu'une boue infecte !... et que c'est là qu'il faut vivre !... Quelle horreur !... Vrai ! — je me le disais tout à l'heure en m'éveillant — je ne sais pas comment je pourrai de nouveau m'habituer à notre rue de Lille !

— A Paris, dit Marcant, très naturel, il y a le soleil intellectuel... les théâtres...

— Oh ! nous n'y allons guère, dans les théâtres. Et quant au soleil intellectuel, pour des bourgeois comme nous, mon ami, en quel moment du jour en jouissons-nous ?...

— Eh ! eh ! fit Marcant, tout le monde te dira qu'il rayonne là-bas une chaleur, une lumière ambiante... On les respire, on en jouit sans y prendre garde. C'est le soleil de minuit, celui du boulevard...

— Avec un bon journal ou deux, tu auras Paris chez toi, ou au cercle de ton village.

On arrivait devant Maison-Close, dont la porte rustique, cintrée, les bords ajourés par la vétusté, s'encadrait de lierres, d'agaves... Elle était par hasard ouverte. Au fond du jardin à demi-sauvage, à travers le gribouillis de mille branches emmêlées, l'ermite de Saint-Raphaël, — tête nue aux cheveux ras, longue barbe blanche, en bras de chemise, — passait, fort attentif à quelque brin d'herbe.

Ils regardèrent furtivement, une seconde.

— Voilà un homme, fit Elise, qui a choisi la bonne part.

— Oui, fit Marcant, mais après quelle vie de travail et de lutte, en pleine bataille parisienne !... Ah ça ! est-ce que par hasard tu vas exiger, ma chère, que je donne ma démission au ministre ?... Je t'avertis que c'est impossible... La voilà folle de ce pays !... Et me voilà bien, moi, maintenant !

— Allons ! cria Pierre, en barque !

— Et ce mal de mer ? interrogea-t-elle, un pied sur l'embarcation, la main dans la main que Pierre, déjà à bord du youyou, lui avait tendue.

— Mon Dieu, c'est très simple. Comme on ne s'éloignera pas de la côte, à la moindre inquiétude, le youyou vous ramènera à terre...

— Allons, amiral Georges, — embarque !

— Embarque ! cria Georges à tue-tête.

C'était la revanche d'un long silence. En sautant dans le bateau, il laissa tomber des roses autour de lui.

Pierre tenait la barre ayant Elise à sa droite, avec Georges ; Marcant était à sa gauche. Deux hommes nageaient vigoureusement, pesant bien en mesure sur les avirons d'où tombaient des étincelles d'eau.

Elle remarqua que M. Dauphin était aujourd'hui habillé « comme tout le monde ». Cela lui plut, sans qu'elle songeât à s'expliquer pour quelle raison.

Il la regardait. Le profil noble de la jeune femme éclatait en lumière sur le bleu profond de l'eau. Georges, toujours penché vers elle, avait laissé aller sur sa robe de tou foncé sa gerbe de roses toute déliée... Le soleil la frappait en plein visage et ses joues pures, d'une chair ambrée, transparente, ressemblaient à ces roses thé. C'était bien une vraie femme. Elle ne rayonnait pas l'éclat du printemps, mais quelque chose qui était un printemps encore plus touchant peut-être... retardé !... qui sait ?... printemps d'hiver, un peu pâle, comme ces roses...

Il songeait ainsi.

— Chacun, à mon bord, dit Pierre, pourra être chez soi. Ce qui n'est pas sans importance, car si le mal de mer venait à se faire craindre, il me serait un peu pénible, je l'avoue, madame, d'imiter l'auteur des *Guêpes* qui...

Il s'interrompit pour dire très haut :

— Pas si vite, les avirons ! et bien en mesure !

— Qui... ? interrogea-t-elle.

— C'est une jolie anecdote de sa jeunesse. Vous savez qu'il est un des aïeux directs du *Yachting*, avec son ami Gatayes ?

— Ma foi non, dit Elise, je ne le savais pas.

— Eh bien, c'est ainsi, en ma qualité de *yachtman* passionné, je dois savoir sur le maître bien des choses... Or, un jour, à Etretat, il avait emmené à la promenade, dans une embarcation, avec deux rameurs, une Parisienne élégante... A un mille du rivage, la voyageuse plaintive donne quelques signes d'inquiétudes, pâlit d'abord affreusement... Elle le regarde avec angoisse... Il comprend, cela voulait dire : Dans quel état indigne de ma grâce et de ma beauté vous allez me voir, bon Dieu ! et quel souvenir vous allez garder de l'élégante visiteuse ! — « Madame, lui répondit-il, contre un si vilain mal, on ne sait point de remède, et je ne peux vous rendre en si fâcheuse occurrence, qu'un seul service : c'est d'être absent... Je m'en vais. » Comme d'un coupé sur le trottoir, il avait sauté du canot dans le vaste océan et il s'éloignait en tirant sa coupe avec tranquillité.

— C'est très joli, votre histoire, dit Elise. Il n'y a plus que les artistes pour être ainsi galants à la manière des grands artistes d'autrefois.

(A suivre.)

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

— DE —

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5[»]50; trois mois, fr. 3.

L'IBIS BLEU

PAR

Jean AICARD

XVI

Pendant que les bourgeois mangeaient au dehors, misé Saulnier, dans la ferme, atablée avec les hommes, expliquait l'affaire.

— Ça vous va-t-il, vous autres? c'est, pour trois mois, cent cinquante francs d'argent net; de bénéfice.

— Et nourrie! grommela Saulnier, le nez dans son assiette.

— Ça sera encore ça, pour la petite, dit-elle en regardant Cauvin. Et avec la dot qu'on lui prépare, nous la marierons à un prince!

— Un prince de notre espèce, fit Cauvin riant, mais mieux que nous, pas moins!... Il faut y aller, misé Saulnier, voilà ce que j'en pense.

— Qu'en dis-tu, Saulnier? insista Marion finement.

Elle ne laissait jamais son homme en dehors du conseil, surtout quand elle était sûre de l'avoir pour elle. « Ça le flatte toujours, » disait-elle à Cauvin.

— C'est pas l'embarras, grogna Saulnier. Nous nous passerons de toi aisément. La petite n'est pas là, je calcule, pour faire la soupe aux chiens!...

De temps en temps Toinette ou Marion se levait pour servir et desservir, et tantôt l'une tantôt l'autre allait dehors voir si rien ne manquait à « ces étrangers ».

C'était une véritable épreuve pour misé Mion, dont le service fut jugé remarquable.

— Vous voulez le café, pour sûr?

— Diable, oui! cria Marcant.

Ce fut misé Mion qui l'apporta, dans sa plus belle cafetière.

Toinette venait derrière elle, avec le sucrier.

Les deux femmes demeuraient debout, immobiles, leurs ustensiles à la main.

— Eh bien, voilà! monsieur et madame. Aux conditions que nous avons dites, j'irai quand vous voudrez, c'est décidé. Et Toinette, souventes fois, apportera des provisions.

— C'est dit? sans regret? interrogea madame Marcant, avec un sourire.

— Sans regret, bien sûr, madame... Chacun est libre, n'est-ce pas?

— Parce que, ajouta Elise, si cela vous arrangeait mieux de nous donner votre fille?...

— Oh non! s'écria Toinette d'un mouvement involontaire, en posant sur la table son sucrier de faïence à fleurs, gagné un soir de romérage, au « virevire ».

— Ah! diable! il y a un gros motif, je parie? questionna Marcant.

Il souriait aussi, content de sa perspicacité facile.

Toinette était rouge comme les fleurettes de sa casaque.

Marion versait le café.

— Et pourquoi tu n'irais pas, Toinette? dit-elle.

Elle ne voulait pas paraître désirer la place pour elle plutôt que pour Toinon.

Mais Toinon avait tourné sur ses talons sans rien dire et s'en allait, l'air un peu farouche, avec un pli de fâcherie entre ses deux sourcils rapprochés.

La vérité, c'est que misé Saulnier désirait la place. Un peu de liberté loin de son mari voilà ce qui la tentait, et voilà qui souriait fort à maître Cauvin.

Quant à Toinette, elle avait, dans les environs, un « calignaire », un amoureux, dont elle n'aurait pas voulu s'éloigner pour trois longs mois, car dans les sentiers, entre les vignes, et sous les tamaris au bord de l'Argens, et sous le grand chêne qui se dressait là bas au milieu du domaine, les rencontres étaient bien plus faciles et bien plus cachées que partout ailleurs.

Cet amour était encore un secret. Et son brusque refus de servir chez les Marcant n'avait pas suffi à la trahir aux yeux de sa mère.

« C'était, » disait Cauvin en souriant, « une capricieuse, une enfant mal élevée... » Il la taquinait sans cesse, ce maître Cauvin... Aussi cachait-elle bien son secret, surtout à cause de lui... Elle ne l'aimait qu'à moitié. Il y a même des jours où, pour toutes les plaisanteries, souvent très malignes, qu'il inventait sans cesse, elle lui en voulait à mort; mais lui, ne faisait qu'en rire.

Dans le cœur de sa fille, il ne se voyait de rival possible qu'un amoureux et il l'avait toujours souhaité. Or, il savait, lui, qu'elle en avait un, et qui c'était; et qu'il aurait pour le lui donner, celui-là, à lutter contre Saulnier. Quand il travaillait au bout du domaine, son œil de « tardarasse » (d'épervier) voyait tout dans la plaine jusqu'au fond des buissons... Il n'était pas commode à tromper, maître Cauvin !...

Il fut entendu que, le surlendemain matin, afin qu'elle eût le temps de laisser toutes choses bien en ordre à la ferme, misé Saulnier prendrait son service à la villa de la Terrasse.

On renonçait à faire venir de Paris la vieille Germaie.

XVII

Elise se mit de bonne heure à la fenêtre, dans son laineux peignoir flottant. Un instant, elle y demeura, comme si c'eût été la saison chaude.

La villa toute blanche riait à la mer toute bleue qui s'amusait à faire jouer dans les vitres de ses fenêtres un reflet d'eau lumineuse, comme pour l'agacer.

La journée s'annonçait superbe. Le sourire de la mer y creusait mille fossettes. Un moineau de toiture, confiant s'en allait passer au-dessus des eaux, assez loin de la terre, pour se rendre à ses affaires qui étaient pourtant sur le continent. L'îlot du Lion de Mer, rougeâtre, allongé sur l'eau sa croupe à l'ombre de laquelle un pêcheur, sur sa barque immobile, jetait ses lignes paisiblement. Les collines de Saint-Egulf se doraien au soleil levant. La plaine de Fréjus se diamantait. Un appel à la vie heureuse flottait dans l'air lumineux. Tout le paysage était sans passion, froid comme l'hiver mais joli comme le printemps. A voir, c'était mai, et à ressentir c'était bien l'hiver, c'est-à-dire qu'on jouissait à la fois du repos de la mort et de la splendeur de la vie. Le bonheur peut-être n'est pas autre chose. A ce moment, il ne semblait pas qu'on eût rien à craindre de cette nature. Elle n'éveillait pas même le soupçon de ses ardeurs. Elle avait la froideur indifférente d'une beauté suprahumaine. Un prêtre s'y fut confié. La jeune femme se mit à l'aimer.

— Comme c'est beau, la couleur de toutes les choses, dans ce pays ! Non, je ne pourrai plus vivre ailleurs !

C'était l'Eden retrouvé — l'Eden avant le Serpent. Le serpent dormait quelque part, endormi sous les bruyères.

Il y a, dans Oppien, une fable à laquelle croient encore nos pêcheurs. La couleuvre (le serpent des haies) se prend d'amour quelquefois pour le congre, ou la murène, serpent de la mer. La couleuvre sort des broussailles, le congre sort des eaux, et tous deux, sur les rochers humides de la grève, sur les sables altérés des plages, se rapprochent, pour l'amour, au mois de mai.

Jolie fable grecque qui exprime bien la descente amoureuse des rivages méditerranéens vers la mer dans laquelle ils entrent sans se dépouiller de leurs feuillages ni de leurs fleurs, et l'attraction du flot bleu, serpentin, qui les appelle, les enlace et les caresse.

Maintenant, l'idée de ces ardeurs était endormie. Il faisait froid, à cette heure matinale, et c'est à travers sa

fenêtre close, qu'Elise regardait le paysage qui lui semblait, sous la vitre, irréel et fragile comme un pastel.

Elle se mit à sa toilette. Les boiseries, peintes en couleurs claires, les moindres objets, dans sa chambre lumineuse, lui paraissaient nouveaux, comme pénétrés d'une gaieté inusitée. La rose lui semblait plus rose, le bleu plus bleu, plus tendrement bleu. Quelque chose de jeune était sur tout, en tout, autour d'elle, et quand la tiédeur du feu de sa cheminée se mit à flotter comme une haleine vivante dans la chambre bien close, une sorte d'artificiel printemps l'émut vaguement, indiciblement. Une envie la prit de pousser un cri de joie, comme faisait souvent Georges, de battre des mains, de sauter, comme une enfant... « C'est drôle, » songeait-elle... Puis, tout à coup : « Et Georges ? je ne l'ai pas encore entendu ? »

Ainsi, sa toute première pensée n'avait pas été pour lui comme à l'ordinaire. La lumière avait dérobé à l'enfant cette première caresse du souvenir maternel, qui peut-être, quoique inexprimée, n'est pas perdue, va aux endormis, pénétre leur rêve.

Elle ne songea pas à se le reprocher. Elle ne s'apercevait même pas que quelque chose de nouveau, d'étranger à tout ce qu'elle avait connu jusqu'ici, déjà se glissait en elle, ou, si son mieux-être la surprenait un peu, elle songeait simplement : « Cela va déjà mieux... Ah ! qu'on est bien dans ce beau pays ! »

Georges, la mine barbouillée de sommeil, quand sa mère entra dans sa chambre, s'assit sur son lit, et, les yeux clignotants, frotta sa petite joue contre le beau visage de sa jeune mère. Elle sonna. Misé Saulnier était en fonctions et paraissait une servante de grande mine, avec son beau tablier blanc, tout neuf.

— Et monsieur, Marion ?

— Oh ! il y a du temps que monsieur se promène ! J'ai déjà fait la chambre de monsieur.

Elle sortit, et ne tarda pas à remonter, portant le chocolat du petit maître, bien présenté sur un plateau...

— Oh ! les belles tartines grillées !

Ce fut une fête. La mère et le fils déjeunèrent ensemble, avec des chattering d'amoureux, des jeux de caresses, des gaietés, des abandons, de jolies folies tendres que jamais, avant d'avoir son Georges, Elise n'avait connues.

Elle ne songeait pas que des amoureux pussent jouer ainsi. Même nouvelle épousée, elle n'avait connu le jeune Marcant que fort sérieux, préoccupé. Elle n'avait jamais imaginé qu'il pût montrer, même en paroles, de ces tendres gaietés légères... Lui, une chose l'arrêtait peut-être : il sentait bien que la grâce lui manquerait, et il restait toujours un peu notaire d'alcôve.

Elle jouait ainsi souvent avec le cher enfant adoré qui promenait, en s'écriant de joie, sa mignonne main, sur la bouche, sur les yeux de la petite mère.

Doucement, du front au menton, c'est le plaisir ; et du menton au front, en retroussant, d'un toucher léger, la lèvre et les paupières, c'est le déplaisir !...

Elle feignait un déplaisir véritable, profond.

— Mon petit m'a fait mal, je vais pleurer !

Assise sur le lit, elle cachait sa figure dans ses deux mains effilées, et lui, alors, debout brusquement dans sa longue chemise large, il l'entourait de ses bras, la pressait contre lui, s'amusait à la plaindre :

— Oh ! la pauvre petite ! ne pleurez plus, madame !

Il vous a donc fait bien du mal, votre vilain petit Georges ?... Eh bien, nous le battons !

Elle le repoussait, elle lui riait des yeux à travers ses doigts écartés ; et alors, comme fâché à son tour, il rentrait sous ses couvertures, tout entier, y cachait sa tête...

— Où est-il ? Il est perdu ! Ah ! mon Dieu, si le loup allait le manger !

Il y avait longtemps qu'il n'y croyait plus, au loup...

Il montrait sa tête brusquement :

— Hou ! hou !

Et de rire, dans des embrassades finales...

C'était une comédie !...

Niaiseries ? Eh oui ! niaiseries exquis, où la confiance des cœurs se prouve par le complet abandon ! Douceur d'être enfant ou femme, d'être faible en un mot, avec pleine sécurité !...

XVIII

Elle l'aida à se lever, à se faire propre et beau.

— Allons, achève maintenant de t'habiller tout seul.

En se retournant pour regagner sa chambre, elle aperçut, sous le glacis des vitres, le yacht de M. Dauphin.

— Regarde, mon Georges : on vient nous chercher.

Il battit des mains :

— Quel bonheur ! quel bonheur !

Il était encore sans veste, et tout drôle, avec ses petites bretelles en croix dans son dos, qui tiraient haut la ceinture de sa petite culotte courte. Et, en tournant sur lui-même, d'un demi-tour à chaque saut, il criait à s'es-souffler :

— Quel bonheur ! quel bonheur ! quel bonheur !

— Assez ! Georges.

— Quel bonheur ! quel bonheur !

Il n'en finissait pas. Il tournait, entraîné, il répandait sa vie dans la répétition exaspérée de ces deux mots... Il tournait, tournait, dans un vertige de joie ; et sous ses yeux passaient et repassaient son petit lit bien blanc, la cheminée qui soufflait son haleine bien tiède, sa maman, grondeuse et souriante, et, dans le cadre de la fenêtre, le bateau qui, vu d'ici, lui semblait un de ces bateaux qu'on lance en flottille sur les bassins du Luxembourg ou des Tuileries.

— Quel bonheur ! quel bonheur !

Il tournait, toujours plus vite, heureux de voir, grâce à cette ronde, les objets passer sus ses yeux presque tous à la fois ; de faire un voyage en restant sur place, comme aux chevaux de bois ; d'animer, tout autour de lui, les choses qu'il nommait en lui-même à chaque fois qu'il les revoyait ; de dépenser sa force d'oiseau qui s'éveille et qui aussitôt s'empare du monde « ... Ça, c'est ma chambre, songeait-il. Ça, c'est la mer... un bateau !... ma maman ! » Délicieusement inconscient, il tournait, s'affolait, se grisait de mouvements et de cris, avec la sensation, à chaque fois que ses pieds quittaient le tapis, de s'envoler dans cette lumière qui, du dehors où l'on serait bientôt, entraît à flots dans la chambre comme une gaieté matérielle, fluide et étendue.

Marcant entra. Georges s'arrêta de crier et de tourner, non pas seulement pour dire bonjour à son père, mais

surtout parce que, devant Marcant, il ne fallait pas « tourner comme ça ».

Et puis encore, on ne doit pas crier. Cela est d'un goût déplorable, et cela dérange (rien n'est plus juste) les chefs de division qui travaillent.

Le père embrassa son enfant, le souleva dans ses bras.

— Bonjour, mon bonhomme... Il est tout essoufflé ; je parie que vous faisiez vos bêtises, tous les deux ? fit-il avec une indulgence inusitée. Tu l'as laissé sauter à volonté, je vois ça ! et hurler comme un petit loup ! Ne dis pas non... j'entendais d'en bas... Vous n'êtes pas raisonnables !... Allons, ma chérie, achève de t'habiller... M. Dauphin est en bas, au salon. Tu as dû voir arriver son *Ibis Bleu*.

— Je ne l'ai pas vu au moment de l'arrivée, dit-elle ; je jouais avec Georges.

— Drôle de nom tout de même ! poursuivit Marcant, je ne m'y ferai jamais à son *Ibis Bleu* ! L'*Ibis*, très bien, mais pourquoi *Bleu* ?... je t'ai déjà dit qu'il n'y a pas d'ibis de cette couleur... Il y en a de roses... J'ai cherché dans un dictionnaire... Et de plus, son bateau est blanc...

— Je le vois bleuté, moi, dit Elise, le front collé à la vitre.

Marcant se rapprocha d'elle, ayant toujours entre les bras son Georges devenu muet comme un poisson, et grave !

— Oui, il y a du bleu au fond de ce blanc... il y a du bleu, c'est certain... Crois-tu qu'on y ait mis du bleu quand il a été peint ?... Nous lui demanderons ça...

L'*Ibis* était peint en blanc. Sa coque se détachait, purement, sur l'indigo sombre de l'eau marine, où naissait de temps en temps un flocon d'écume neigeuse. Sur la coque blanche, couronnée d'un liston d'or se jouait le reflet imperceptiblement azuré de la Méditerranée, et de plus, comme, « en évitant », le yacht présentait le flanc obliquement, il était bleuâtre d'ombre.

L'insaisissable teinte bleue mêlée à sa blancheur venait du ciel et de l'eau.

— Dépêche-toi ! Ce monsieur, qui est fort aimable, nous attend en bas, tu sais, depuis bientôt un quart d'heure.

Elle était prête. L'enfant avec son grand col, semblait un petit marin... Ils descendirent.

Et en mesure, mais en silence à présent, Georges, comme s'il eut tourné, sauté encore, se répétait à lui-même :

— Quel bonheur ! quel bonheur !

Et sous son air très grave, très sérieux, il y avait des pensées profondes : « Avec maman, c'est bon ; mais il ne faut pas ennuyer le monde... je crois que tout le monde est comme papa : très raisonnable ! »

XIX

On trouva au salon M. Dauphin, qui se leva vivement pour prendre sur la table une gerbe de roses qu'il avait apportées.

— Fleurs d'hiver, dit-il.

Et à ce mot qu'il avait prononcé sans intention, presque sans y songer, il se fit en lui un rapprochement entre

Mécanicien - Découpeur

Une fabrique d'aiguilles de montres demande de suite un bon mécanicien-découpeur. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre

À proximité de BIENNE une bonne maison d'habitation avec jardin. Distribution d'appartements très confortable avec installation d'eau. Bon rapport. Prix modéré et conditions avantageuses. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 10694-9

Enchères publiques

Il sera vendu aux enchères publiques le lundi 28 août 1893, dès 10 heures du matin: Un lit complet, un canapé, un régulateur, chaises, une balance Grabhorn, des outils de finisseuse et polisseuse de boîtes, du linge de corps et de lit, de la vaisselle, etc., etc. 10698-3 Office des faillites.

Un homme recommandable parlant les deux langues, cherche de suite une place comme aide dans un magasin ou portier dans un hôtel. S'adresser à M. Christian Hirshbrunner, chez M. Stucky, aux Joux-Derrière. 10664-3

Un horloger régleur et décoteur, très capable et assidu, employé pendant plusieurs années comme visiteur et chef ouvrier dans des maisons de 1er ordre, depuis trois mois à la Chaux-de-Fonds, occupé dans une maison où il ne se plait pas plus que ses devanciers, cherche une place dans une maison sérieuse fabriquant de la bonne horlogerie (soignée et ordinaire ou pièces compliquées). Preuves de capacités et références de premier ordre à disposition. — Adresser les offres, sous chiffres M. W. 10684, au bureau de l'IMPARTIAL. 10684-6

Une demoiselle de toute moralité, sachant les deux langues française et allemande, ainsi que la correspondance, cherche une place dans un magasin quelconque. 10685-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un homme marié assidu au travail, bien au courant des machines automatiques à découper et à tailler et des différents tours pour les ébauches, cherche une place. Certificats à disposition. — S'adresser sous chiffres G. H. 10686, au bureau de l'IMPARTIAL. 10686-3

Un homme marié, âgé de 30 ans, comme commissionnaire, magasinier ou homme de peine. Références à disposition. — Déposer les offres, sous chiffres Y. M. 10690, au bureau de l'IMPARTIAL. 10696-3

Un jeune homme de 28 ans, de toute moralité et sédentaire, cherche place de confiance dans un magasin ou maison bourgeoise. Certificats à disposition. — Adresser les offres sous chiffres L. P. 10598, au bureau de l'IMPARTIAL. 10598-3

Journalière. Une jeune personne propre et active demande des journées ou des ménages à faire. — S'adresser rue de l'Industrie 9, au premier étage, à gauche. 10601-3

Volontaire. Un jeune allemand, désirant apprendre le français, cherche à se placer comme volontaire dans n'importe quel commerce. S'adr. case postale N° 2909. 10625-3

Un jeune homme intelligent et ayant une belle écriture, cherche une place quelconque. Entrée de suite ou à volonté. — Adresser les offres sous chiffres F. P. 10626, au bureau de l'IMPARTIAL. 10626-3

Assujetti. On demande une place chez un bon remonteur pour un jeune garçon, âgé de 18 ans, ayant fait les repassages, démontages et jusqu'au remontage. — S'adresser chez M. James Méroz, rue de l'Hôtel-de-Ville 23, au premier étage. 10648-3

Une demoiselle de toute moralité cherche place dans un magasin ou comme sommelière; connaissant les deux langues et les deux services. S'adresser au Bureau de Confiance J. Kaufmann, rue du Puits 7. 10650-3

Remonteur. Un remonteur connaissant sant ancre et cylindre, petites et grandes pièces, ainsi que l'achèvement, cherche une place pour le 28 courant. Références à disposition. 10567-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. Une jeune fille sérieuse et de toute confiance, cherche de suite une place dans un comptoir de la localité. — S'adresser rue de la Charrière 5, au 2^e étage, à droite. 10573-2

Apprenti. Un jeune homme de 16 ans, fort et robuste, cherche place comme apprenti dans une bonne partie d'horlogerie ou autre; il devra être entièrement chez son patron. 10445-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Emboîteur. On demande pour Biemme un emboîteur connaissant bien la mise à l'heure intérieure. Inutile de se présenter si l'on n'est pas sérieux. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 10670-3

Apprentie. On demande de suite une apprentie polisseuse de boîtes argent. — S'adresser chez Mile Cécile Delachaux, rue de la Paix 81, au Pignon. 10681-3

Apprentie. On demande de suite une apprentie doreuse nourrie et logée chez ses parents. Rétribution immédiate. — S'adresser chez M. Louis Etienne, rue du Temple Allemand 75. 10666-3

Graveur. On demande un bon graveur d'ornements, ainsi qu'un apprenti à l'atelier Ch.-Aug. Zimmermann, rue de la Demoiselle 11. 10671-3

Apprentie. Une jeune fille forte et robuste pourrait entrer de suite comme apprentie doreuse. Elle serait nourrie et logée chez ses patrons et rétribuée dès le premier mois. — S'adresser rue de la Paix 61, au rez-de-chaussée. 10667-3

Finisseuse. On demande de suite une bonne ouvrière finisseuse de boîtes or, ainsi qu'une assujettie polisseuse. — S'adresser rue du Doubs n° 71, au 1^{er} étage. 10668-3

Démonteur. Un bon démonteur et remonteur ayant l'habitude des petites pièces trouverait à se placer de suite. 10667-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Débris. On demande une ouvrière pour polir les débris. — S'adresser rue de l'Industrie 7, au 1^{er} étage. A la même adresse, à vendre une poussette. 10697-3

Servante. Dans une famille sans enfant on demande une servante sachant bien faire la cuisine, connaissant les travaux du ménage et munie de bonnes références. 10688-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Tourneur. Un bon ouvrier tourneur de pendants or trouverait occupation immédiate chez MM. Cornu & Cie. Ouvrage assuré et bon traitement. A la même adresse un bon faiseur de pendants. 10370-3

Commis. Une demoiselle connaissant l'horlogerie et la comptabilité pourrait entrer de suite comme commis dans une maison d'horlogerie. Inutile de se présenter si l'on n'a pas les connaissances nécessaires. — S'adresser, sous initiales H. B. 10554, au bureau de l'IMPARTIAL. 10554-2

Commissionnaire. On demande un jeune garçon pour faire des commissions entre ses heures d'école. — S'adresser rue du Doubs 67, au 2^e étage. 10545-2

Commissionnaire. On demande pour de suite une jeune fille pour commissionnaire et aider au ménage. 10546-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. On demande un jeune garçon ou une jeune fille pour faire des commissions. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 36, au rez-de-chaussée. 10559-2

Fille. On demande une fille pour s'aider au ménage. — S'adresser rue de la Demoiselle 96, au 2^e étage, à gauche. 10570-2

Remonteur. On demande un bon remonteur pour petites pièces cylindre. 10569-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. Jeune garçon ou jeune fille est demandé de suite. — S'adresser rue de la Paix 49, au magasin. 10568-2

Graveur. On demande pour Biemme un graveur de lettres. La préférence serait donnée à un jeune homme convenable qui pourrait se perfectionner. Bon gage et travail assuré si la personne convient. 10593-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Doreuse. On demande de suite une bonne ouvrière doreuse. S'adresser rue du Parc 64, au 2^e étage. 10572-2

Commissionnaire. On demande une jeune fille libérée des écoles pour faire les commissions. — S'adresser chez Mme veuve Pourcheresse rue de l'Industrie 20, au 2^e étage. 10574-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille. — S'adresser rue Neuve 8. 10588-2

Polisseuse. On demande de suite une bonne polisseuse de boîtes argent. — S'adresser rue de l'Envers 14. 10588-2

Emboîteurs. Plusieurs bons emboîteurs sont demandés de suite. — S'adresser rue Daniel Jean-Richard 16, au 2^e étage. A la même adresse on demande à acheter une balance et une presse à copier. 10571-2

Apprentie. On demande de suite une jeune fille âgée d'environ 14 ans, en qualité d'apprentie polisseuse de fonds or. Conditions avantageuses. — S'adresser rue du Progrès 15, au 2^e étage. 10589-2

Apprentie polisseuse de boîtes or et argent est demandée pour être entièrement chez ses maîtres. 10592-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. On demande de suite un jeune commissionnaire fréquentant l'École du soir. 10594-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Botier. On demande de suite un bon ouvrier monteur de boîtes or. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 10595-2

Apprentie. On demande une apprentie polisseuse de cuvettes nourrie et logée chez ses patrons. — S'adresser rue du Progrès 53. 10552-2 A la même adresse, à louer un cabinet avec part à la cuisine.

Commissionnaire. On demande une jeune fille ou un jeune garçon d'honnête famille pour faire les commissions. 10596-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement. A louer pour tout de suite ou pour St-Martin un petit logement au premier étage et au centre du village. — S'adresser à M. J. Fetterlé, rue du Parc 69. 10672-6

Logement. Pour cas imprévu, à louer pour Saint-Martin 1893 un beau logement composé de 3 chambres, cuisine et toutes les dépendances. — S'adresser rue du Progrès 3, au premier étage, à droite. 10665-8

Appartement. A louer pour la Saint-Martin prochaine, un bel appartement de 3 grandes pièces, cuisine et dépendances, exposé au soleil levant. — S'adresser Place Jaquet-Droz 18. 10673-6

Appartement. A remettre dès à présent, Bel-Air 19, un appartement au 1^{er} étage, de 3 petites pièces et dépendances, ainsi qu'une portion de jardin; eau installée. Belle situation. — S'adresser rue de la Serre 25, au rez-de-chaussée. 10674-8

Logement. Pour cas imprévu à louer pour le 11 novembre prochain un beau logement, remis à neuf, au 1^{er} étage, composé de 3 pièces et dépendances, avec jardin. 10675-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. On offre à louer pour le 11 novembre un bel appartement, situé rue du Temple allemand 97, composé de 3 chambres et un cabinet et toutes les dépendances avec jardin pour 550 fr., eau comprise. — S'adresser à M. Tell Nusbamm dans la dite maison, ou à M. Jean Imhoff, rue de la Serre 20. 10676-3

Pignon. On offre à louer de suite ou pour St-Martin prochaine, un beau pignon au n° 18 de la rue de la Charrière. — S'adresser rue de la Charrière 1, au 2^e étage. 10669-10

Chambre. A louer de suite une belle chambre à 3 fenêtres, meublée ou non. — S'adresser rue de la Demoiselle 127, au 1^{er} étage. 10660-3

Chambre. On offre à louer de suite une chambre meublée. — S'adresser rue de la Paix 79, au 2^e étage, à gauche. 10677-3

Chambre. A remettre, à un monsieur tranquille et travaillant dehors, une chambre meublée. — S'adresser rue du Collège 27 A. 10689-8

Chambre. A louer, à un ou deux messieurs de moralité, une chambre meublée. — S'adresser rue de la Serre 71. 10690-3

Rez-de-chaussée. A louer pour St-Martin avec 4 pièces et un petit magasin, situés rue Jaquet-Droz. 10488-10 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartements. Plusieurs jolis logements avec cour, jardin et lessiverie, sont à remettre pour St-Martin 1893. — S'adresser chez M. Nicolas Fluckiger, boulevard de la Fontaine 7. 10551-5

Appartements. A louer, près des Collèges et pour la St-Martin, de beaux appartements modernes de 3 et 4 pièces, avec dépendances et exposés au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle 41, au premier étage, à gauche. 10482-4

Logements. A louer pour St-Martin 1893, plusieurs jolis petits logements. — S'adresser rue du Progrès 3, au rez-de-chaussée. 10366-3

Appartement de 3 ou 4 chambres au rez-de-chaussée est à louer de suite ou pour St-Martin. — S'adresser rue du Four 4. 10563-2

Cave. A louer une cave, pouvant servir pour entrepôt ou autre chose, ayant une entrée très commode. — S'adr. à M. Pierre Lafranky, rue de l'Hôtel de Ville 31. 10575-2

Logement. A louer pour St-Martin prochaine, un petit logement d'une chambre, cabinet, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de la Ronde 26, 2^e étage. 10576-2

Pignon. A remettre pour St-Martin à des personnes tranquilles et solvables, un logement au pignon, composé de 3 chambres, cuisine et dépendances, eau installée. 10579-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer une jolie chambre meublée à une personne de toute moralité et travaillant dehors. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 10549-2

Chambre. On offre à partager de suite une belle chambre bien meublée avec un monsieur de toute moralité. — S'adresser rue de Bel-Air 8 A, au rez-de-chaussée à gauche. 10577-2

Chambre. On offre à louer une chambre meublée, indépendante et exposée au soleil. — S'adresser rue du Progrès 117, au rez-de-chaussée. 10578-2

Chambre. On offre à louer une chambre meublée ou non, exposée au soleil levant et indépendante. — S'adr. rue Léopold-Robert 62, au 4^e étage, à droite. 10580-2

Cabinet. A louer un petit cabinet meublé, rue St-Pierre 15, au rez-de-chaussée. 10584-2

Chambre. On offre à partager une belle chambre à deux lits avec un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue de la Demoiselle 41, au 4^e étage. 10587-3

A louer pour SAINT-MARTIN 1893 ou plus tard, joli APPARTEMENT exposé au soleil, MAGNIFIQUE SITUATION, au premier étage de la maison RUE DU PROGRES 32, composé de 5 chambres, corridor fermé avec alcôve, cuisine et toutes autres dépendances. Grande cour, lessiverie dans la maison. — S'adresser au propriétaire, M. Ch. REINOLD, ou à M. C. GIRARD-PERREGAUX, même maison. 9978-3

Chambres. A louer de suite, rue du Parc, 2 chambres meublées et indépendante, exposée au soleil levant, à des messieurs tranquilles. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 10556-2

Logement. Pour cas imprévu à louer de suite ou pour St-Martin 1893 un logement de 2 pièces et dépendances. — S'adresser de 7 à 9 h. du soir, chez M. Droz, rue du Pont 8, au rez-de-chaussée, à gauche. 10447-1

Appartement. A louer pour Saint-Georges 1894 un beau logement moderne de 4 pièces, cuisine et dépendances, exposé au soleil. — S'adr. rue de la Chapelle 13 bis, au 2^e étage. 10483-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée de préférence à un ou deux messieurs travaillant dehors. S'adresser rue du Collège 10, au rez-de-chaussée, à gauche. 10489-1

Chambre. A louer une chambre meublée à un monsieur d'ordre et travaillant dehors. 10450-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. On offre à louer de suite une chambre meublée à des messieurs. — S'adresser rue de la Serre 71, au 3^e étage. 10467-1

Chambre. A louer près de la place de l'Ouest une chambre non meublée et indépendante, avec corridor fermé, alcôve et chambre haute, et bien exposée au soleil. — S'adresser à M. Ed. Humbert-Droz, rue de la Demoiselle 66. 10481-4

Chambre. On offre à louer une jolie chambre meublée. — S'adr. rue de la Serre 85, au rez-de-chaussée. 10490-1

Tour à guilocher circulaire avec excentrique est à louer. 10604-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. A la même adresse, à remettre une chambre meublée à des personnes de moralité.

M. Wille-Notz demande à louer une belle chambre et un cabinet non meublés, aussi près du magasin que possible. 10662-3

On demande à louer de suite une grande cave CAVE indépendante, située près de la place Neuve. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 10624-4

Un petit ménage demande à louer un logement de 2 pièces, situé si possible au centre du village. 10590-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer de suite un en-une grande cave sèche pour remiser des meubles. — S'adresser à la brasserie de la Lyre, rue du Collège 23. 10480-1

On demande à acheter d'occasion une grande marmotte pour montres. — S'adresser rue St-Pierre 14, au 2^e étage. 10679-3

On demande à acheter quelques livres pour 4^e industrielle, en bon état. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 10585-2

On achèterait d'occasion des livres IV^e classe industrielle. 10591-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter les outils au complet d'une polisseuse de boîtes or, pinces, plaques, fraises et tours. 10453-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter une boîte d'occasion de mathématique usagée pour classes industrielles. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 10495-1

A vendre un tour aux débris lapidaire. — S'adresser rue Jaquet-Droz 26, au 1^{er} étage. 10661-8

A vendre une jolie robe, pour cause de deuil. — S'adresser rue du Temple allemand 108, au 2^e étage. 10678-3

A vendre pour 12 francs une poussette à deux places bien conservée. — S'adresser rue de la Demoiselle 6, au 2^e étage, à gauche. 10691-3

A vendre des livres très peu usagés pour l'École de commerce. — S'adresser rue du Soleil 5, au premier étage. 10693-3 A la même adresse, on achèterait des livres pour la seconde industrielle.

A vendre d'occasion un très beau bois de lit en noyer poli, double face, avec paillasses à ressorts, le tout très peu usagé. — S'adresser rue du Parc 21, au rez-de-chaussée. 10635-3

A vendre buchettes neuves de noisetier. 10651-8 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un bois de lit noyer massif, façon moderne. — S'adr. rue de la Demoiselle 59, au rez-de-chaussée, à gauche. 10636-3

A vendre d'occasion une belle poussette d'enfant pour le prix de 25 fr. — S'adresser rue de la Demoiselle 101, au 1^{er} étage. 10637-3

A vendre un grand potager pour pension, ainsi que des commodes et des tables, le tout à des prix modiques. A la même adresse on désire placer une jeune fille pour une bonne partie d'horlogerie. — S'adresser rue de la Ronde 19, au 2^e étage, à gauche. 10643-3

A vendre un tour circulaire très au complet. — S'adresser rue St-Pierre 2, au pignon. 10641-3

A vendre une table à coulis. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 10557-2

A vendre d'occasion et faute de place, à un prix modique, un beau jeune chien courant. — S'adresser rue des Terreaux 16, au 1^{er} étage. 10582-2

A vendre à bas prix un petit fourneau pour la fonte peu usagé. — S'adresser rue des Terreaux 7, chez M. Fellhauer ferrurier. 10581-2

A vendre de suite pour un commerçant une BALANCE peu usagée pouvant peser une quantité de 60 kilos. 10500-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un ovale neuf en blanc de 2200 litres. — S'adresser à M. Gottlieb Stauffer, rue Jaquet-Droz 8. 10288-2

A vendre faute d'emploi, à Fleurier, un joli et gentil CHIEN d'arrêt braque, pure race, âgé de 14 mois, prêt à dresser, manteau blanc, splendide tête avec oreilles et taches brun foncé, taille très forte. Facile à diriger. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL, qui indiquera. 10141-2

Bicyclette. A vendre une bicyclette Clément caoutchouc creux avec tous les accessoires. Peu d'usage. — S'adresser rue du Pont 49, au 1^{er} étage. 8450-23^e

A vendre 3 vélocimètres à fr. 9.50 la pièce et une machine à numérotter pour fr. 125. — S'adresser rue Léopold-Robert 41, au 2^e étage. 10496-1

Perdu depuis Gibraltar à Bel-Air une montre argent avec chaîne et médaillon. — La rapporter contre récompense au bureau de l'IMPARTIAL. 10642-2

Perdu dans les rues du village une boîte de montre or 18 karats, lépine, portant le n° 14,613. — Prière de la rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 10646-2

Oublié dans le train partant de la Chaux-de-Fonds à 1 1/4 heure pour le Locle une mante de dame gris clair. Prière à la personne qui en aurait pris soin de la rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 10550-1

Trouvé un bracelet or. — Le réclamer après 7 heures, contre désignation et frais d'insertion, rue de la Paix n° 69, au 3^e étage. 10692-3

Un chat noir portant un ruban rose avec un grelot jaune, s'est rendu chez M. Fridelance, rue Neuve n° 5. — Le réclamer contre frais d'insertion. 10645-2

J'ai attendu l'Eternel, mon âme l'a attendu et j'ai eu mon attente en sa parole. Ps. 130, 5.

Monsieur et Madame Paul Mosimann-Roulet et leurs enfants, Monsieur Albert Mosimann et les familles Hirschy, Lory, Matile, Mosimann, Tosetti, Kocher, Schneider, Marti et Locher, ont le douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, grand-tante et parente, Madame Rosalie MOSIMANN née Hirschy que Dieu a retirée à Lui lundi soir, à l'âge de 61 ans, après une longue et très pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 22 août 1893. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Jeudi 24 courant, à 1 h. après midi. Domicile mortuaire: Rue Léopold Robert 47. On ne reçoit pas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 10621-1

Messieurs les membres du Comité Central de la Société fédérale de Sous-Officiers sont priés d'assister jeudi 24 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Madame Rosalie Mosimann, mère de M. Paul Mosimann, président du Comité d'organisation de la Fête centrale. 10663-1

Messieurs les membres de la Société fédérale des Sous-Officiers (section de la Chaux-de-Fonds) sont priés d'assister jeudi 24 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Madame Rosalie Mosimann, mère de M. Paul Mosimann, président du Comité d'organisation de la Fête fédérale. Rendez-vous à 12 3/4 heures, au local. 10622-1 Le Comité

Monsieur et Madame Arnold Eggimann-Huguenin et leurs enfants font part à leurs parents, amis et connaissances de la mort de leur chère petite Jeanne

décédée mardi à l'âge de 4 mois après une courte mais pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 22 Août 1893. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Jeudi 24 courant, à 1 heure après midi. Domicile mortuaire, rue de la Demoiselle 16. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 10638-1

Madame Zéline Studler née Dubois et ses enfants Berthe, Adèle, Louise et Ulysse, ainsi que les familles Studler et Dubois font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable de leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle et parent Monsieur Charles-Eugène Studler-Dubois décédé lundi le 21 août, à l'âge de 35 ans et 9 mois. Planchettes, le 22 août 1893. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Jeudi 24 courant, à 4 heures après midi. Domicile mortuaire, aux Dazenets 61. Les dames ne suivent pas. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 10639-1

ÉCOLE DE COMMERCE de la Chaux-de-Fonds

Les inscriptions des élèves pour l'année scolaire 1893/94 seront reçues les mercredi et jeudi 30 et 31 courant chaque jour de 8 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir au Bureau de la Direction de l'école. 10510-2

Les examens d'admission auront lieu le vendredi et samedi 1^{er} et 2^e septembre, dès 8 heures du matin.

ITALIANI! All'Hotel del Bersagliere (Vigezzi)

Economica e squisita cucina all'italiana. Vini in litro ed in bottiglia da L. 0.80 in più. 10494-2

AVIS AUX FABRICANTS

Un bon termineur demande à entrer en relations avec une bonne maison qui lui fournirait boîtes et mouvements pour la terminaison dans les genres soignés de 15 à 20 lignes cylindre; à défaut dans les pièces ancrés. — Adresser les offres, sous initiales X. A. 10654, au bureau de l'IMPARTIAL. 10654-1

Aux collectionneurs!

Reçu un grand choix de timbres-poste de toute rareté et à bon marché. Venez tous les visiter. — S'adresser rue du Four n° 6, au 2^e étage, à gauche. 10659-3

OPPORTUNITE FAVORABLE

A vendre ou échanger, à louer, pour cause de circonstances de famille, un petit hôtel, Pension, de bon rendement pouvant être prouvé, situé dans la ville de NEUCHÂTEL. — Offres sous chiffre Sc. 3024 Q. à Haasenstein & Vogler, Bâle. 10680-1

A VENDRE

au prix de fabrique un lit noyer poli complet, une grande table noyer poli et divers ustensiles de ménage, le tout complètement neuf. 10658-3

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande pour un hôtel une SOMMELIÈRE

bien au courant du service, parlant français et allemand. — S'adresser, sous chiffres H. 1576 P., à l'Agence Haasenstein & Vogler, à Porrentruy. 10656-2

A LOUER

pour Saint-Martin 1893, un bon LOGEMENT bien chaud en hiver, de 3 pièces, alcôve et cuisine, à l'étage et une mansarde au soleil levant, balcon, lessivier, cour et dépendances. — S'adresser, entre 7 et 8 heures du soir, rue du Parc n° 78 a, au 1^{er} étage. 10657-1

Domaine. A remettre pour St-Georges 1894, à la Ferrière, un domaine pour la garde de 6 ou 7 vaches, belle pâture, près de la grande route. — S'adresser chez M. Stoll-Bourquin, à la Ferrière. 10655-3

M. DURIG recevra vendredi, à l'Hotel de la Gare. 13630-7

Aux fabricants! Une dame se recommande à MM. les fabricants d'horlogerie pour des engrenages de roues. — S'adresser rue de la Serre 71, au 1^{er} étage. 10524-2

Brasserie Krummenacher 45, rue de la Serre 45.

TOUS LES MERCREDIS dès 7 1/2 h. du soir, 338-20

TRIPES à la Neuchâteloise

et à la mode de Florence Se recommande, F. KRUMMENACHER.

TAPISSIER. Un bon tapissier se recommande pour le montage de matelas, sommiers, canapés, ainsi que toutes sortes de sièges garnis. Prix très modérés. — S'adresser rue du Grenier 22, au rez-de-chaussée. 9812

G. Billon-Ducommun 20, Rue du Rocher 20

Fabrique de Pailions or, argent, platine

se recommande à MM. les fabricants de cadrans d'émail. 10418

Pensionnaires. Plusieurs pensionnaires sont demandés. Rue de la Serre 8, au premier étage. — Café le soir 4 fr. 30 et Viande 1 fr. 50. 10039-2

LIVRAISONS 1 et 2 viennent de paraître.

ANNUAIRE HANS SCHWARZ

pour l'industrie et le Commerce de la Suisse. (Deuxième année)

L'Annuaire Hans Schwarz est le plus correct et le plus complet de tous les ouvrages de ce genre. Il ne se contente pas seulement de publier la raison sociale, il y ajoute aussi ses spécialités et nous dit, si la raison sociale est inscrite au registre de commerce. En outre il nous fait connaître le propriétaire ainsi que l'année de fondation et nous donne des renseignements sur le nombre d'ouvriers, la force motrice, chauffage et éclairage des établissements industriels.

L'Annuaire Hans Schwarz a la meilleure classification des branches d'affaires, avec un registre spécial. Un répertoire alphabétique des spécialités nomme à chaque article les fabricants et négociants de la Suisse. De plus il contient une carte géographique de la Suisse (hauteur et largeur 67/60 cm) avec les dernières innovations.

Prix du livre complet (format de 180/270 mm, 2500 pages environ) en le commandant d'avance fr. 20 (12 livraisons à fr. 1.50 et couverture à fr. 2).

Prix des cantons qui paraissent à part : ZURICH fr. 6; BERNE fr. 6; LUCERNE fr. 5; URI fr. 2; SCHWYZ fr. 2; UNTERWALDEN fr. 3; GLARIS fr. 4; Zoug fr. 2; Fribourg fr. 5; Soleure fr. 4; Bale (ville et campagne) fr. 4; Schaffhouse fr. 4; Appenzell (Rhodes extér. et intér.) fr. 3; St-Gall fr. 5; Grisons fr. 5; Argovie fr. 5; Thurgovie fr. 5; Tessin fr. 3; Vaud fr. 6; Valais fr. 4; Neuchâtel fr. 3; Genève fr. 5.

Ces PRIX s'appliquent seulement en commandant d'avance et sont payables à la réception; plus tard les prix s'augmentent de 30%. Les commandes s'adressent aux éditeurs : **Hans Schwarz & Cie** IMPRIMERIE à Bârsersdorf, près ZURICH.

Vente de VINS FINS en bouteilles

M. Jean Guillet, négociant en vins, rue du Collège 29, met en vente dans ses caves un solde de vins fins en bouteilles, blancs et rouges, consistant en :

- VINS BLANCS
 - Carovigno 1887.
 - Neuchâtel 1891.
 - Chablis 1890.
 - Sauterne 1885.
 - Sauterne vieux 1880.
 - Ermilage vieux 1879.
 - Champagnes. 10617-3
- VINS ROUGES
 - Neuchâtel 1890.
 - Nuits 1887.
 - Fleurie 1887.
 - Volnay 1888.
 - Beaune 1886.
 - Frontignan vieux.
 - Alicante doux.
 - Pommard 1884.
 - Beaujolais et Mâcon 1890.

Tous ces vins seront vendus au comptant, verre compris. L'acheteur pourra faire un assortiment de divers genres à son choix.

A la Bonne Source

ÉTABLISSEMENT DE BAINS, A NEUVEVILLE d'après la Méthode KNEIPP

Bains chauds et froids, Douches en tous genres, Bassins pour les bains de pieds, etc. — Très bonne organisation et exposition splendide au bord du lac de Bienné. — Soins affectueux et Prix modérés.

Etablissement approprié pour y taire des séjours à toute saison.

Prix de la pension : Vin compris avec chambre et bains, 3 francs par jour. — Se recommande, 10653-4

J.-A. NYFFENEGGER, propriétaire, NEUVEVILLE.

A remettre de suite à la Chaux-de-Fonds

pour cause de résiliation de bail avant terme 10387-2

UNE GRANDE BRASSERIE

Situation exceptionnellement favorable.

Rendement assuré pour une personne entendue et capable, pouvant offrir des garanties effectives sérieuses.

Installations de brasserie moderne et de cuisine de restaurant.

S'adresser pour les conditions : Case 458, Chaux-de-Fonds.

Rentrée des classes SACS D'ÉCOLE

tous genres.

- en toile p^e fillettes, dep. Fr. 0 40
- en toile cirée bordés, > 1 40
- au dos bordés rouge, > 1 90
- au dos en cuir pour garçons, > 4 20
- à deux usages, > 2 50
- Serviettes, > 2 95
- Boîtes d'école, > 0 10
- Couteaux de poche, > 0 35

Immense choix de TABLIERS pour fillettes et garçons au 429-138

BAZAR NEUCHÂTELOIS

Modes — Mercerie — Corssets

Mouvements à vendre

Faute d'emploi, à vendre 86 cartons de mouvements remontoirs Parrenin, 19 lig. sav., ancre de côté, échappements faits et en partie sertis, réglés et repassés, qualité bon courant. Seront cédés en dessous du prix. 10509-9

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer pour St-Martin 1893 :

Rue de la Demoiselle 93, un premier étage de 3 pièces et alcôves. Logement très confortable.

Rue de la Demoiselle 91, logement de deux pièces pour ménage de deux personnes.

S'adresser chez M. A. Nottaris, entrepreneur, rue de la Paix 53 bis. 10605-6

ON DEMANDE de suite à St-Imier :

Un démonteur et remonteur pour pièces cyl. de 10 à 13 lig.; un démonteur et remonteur de finissages pour grandes pièces, de préférence connaissant aussi l'échappement ancre. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 10610-3



COMMERCE à REMETTRE

A remettre, pour de suite ou plus tard, pour cause de santé, un très bon commerce de modes et nouveautés, bonnetterie, quincaillerie, fantaisie de Paris. — PÉTITE REPRISE. — S'adresser chez Mme Huguenin-Parrelet, rue Fritz Courvoisier. 10300-3

On demande soumission

de suite de **Montres** l'Amérique centrale 11, 12, 14, 15, 19 et 20 lig., 18 karats, cuvette or, remontoirs ancre et cylindre, savonnettes et grands guichets, simples et fantaisies; des 12, 13, 14, 19 et 20 lig., même genre argent, cuv. argent, 900 ou 935 millièmes; plus des répétitions 19 et 20 lig., 18 karats. Indiquer les prix les plus réduits. S'adresser de suite au bureau, rue de la Demoiselle 45, au rez-de-chaussée. 10618-3

HORLOGERIE

Un excellent horloger, actif et de toute moralité, cherche à entrer en relations avec une bonne maison qui lui fournirait boîtes et mouvements pour la terminaison. Ouvrage garanti sous tous les rapports. 10619-3

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

MODES

A remettre dans une ville du canton de Vaud (station d'étrangers) le premier magasin de modes. Excellente clientèle. Valeur 8 à 10,000 fr., moitié comptant. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 10606-3

Sacs d'École pour garçons

Sacs d'École pour fillettes

Sacs d'École en toile

Sacs d'École en ficelle

Grand choix!

Prix avantageux.

Serviettes en cuir

Serviettes en toile

Couteaux pour écoliers

AU 7564-248

Grand Bazar du Panier Fleuri

D'occasion

on demande à acheter un bon tour à polir les vis avec la roue et l'établi. — S'adresser rue Neuve 5, au 1^{er} étage, porte à droite. 10523-2

A la même adresse, à vendre une bonne machine à arrondir avec 33 fraises neuves, et un petit tour universel (Boley) neuf avec les accessoires.

Bardeaux

Trois toises de beaux bardeaux neufs sont à vendre à un prix raisonnable. — S'adresser chez M. David Schmid, à la Forge, Chaux-du-Milieu. 10620-3

GRANDE LIQUIDATION de MEUBLES & TISSUS

Dès le 21 août courant, l'administration de la masse PAUL DUPLAIN vendra, en dessous des prix de l'inventaire juridique, les marchandises composant la dite masse et consistant essentiellement en lits complets, lavabos, dressoirs, canapés, tables, chaises, glaces, tapis de table, étoffes pour meubles et rideaux, porcelaine, cotonnade, etc., etc. 10560-9

La vente a lieu au magasin rue Jaquet-Droz 32, à la Chaux-de-Fonds.

SACS D'ÉCOLE

Occasion!

Tous les sacs d'école pour garçons et fillettes, ainsi que les serviettes, articles très solides, entièrement cousus à la main, seront vendus avec grand rabais, afin d'activer la vente. 10365-4

Se recommande,

Jean Haas

RUE JAQUET-DROZ 28.

ARMÉE DU SALUT

rue de la Demoiselle 127. 10683-3

Dimanche 27 Août 1893
à 8 h. du soir

Mariage Salutiste

La bénédiction sera donnée par un Officier d'Etat-Major.

ENTRÉE : 20 centimes

Aux parents! On prendrait en pension un ou deux jeunes enfants de parents honnêtes. — Pour renseignements, s'adresser à Mme Kupfer, Eplatures 15. 10682-3

Etude Charles-U^{ss} Sandoz, notaire
Rue de la Promenade 1.

A louer de suite :

Industrie 9. Deux logements de trois pièces.

Pour St-Martin 1893 :

Chapelle 19 A. Un appartement de 3 pièces.

Demoiselle 13. Un appartement de 3 pièces. 10586-3

Accords et réparations de PIANOS 10511-5

S. HEYRAUD

Rue de la Demoiselle 90.

Changement de domicile

Mme veuve Brutus Courvoisier a transféré son domicile rue du Marché 18, école de commerce.

Elle se recommande toujours pour ses dépôts bien assortis de contrepiétons en tous genres, tenons, écuelles, pierres pour aiguilles, chevillots, coupilles et huile à remonter. 10235-4

Attention!

101, Rue de la Demoiselle 101
premier étage à gauche

bonne soupe à la viande et variée à emporter. — Dîners sur commande. Bonne cuisine bourgeoise.

Tous les samedis **Tripes.**

On se recommande. 10512-2

MACULATURE

à 15 c. la livre, 25 c. le kilo et 1 fr. les 5 kilos. — En vente à la Papeterie A. Courvoisier, place du Marché.

Un jeune homme libéré des écoles, pourrait entrer de suite dans une étude de la localité. — Ecrire sous L. A. B., Poste succursale. 10150-6

Servante. On demande une jeune fille sachant cuire et bien faire le ménage. — S'adresser rue Léopold Robert 39, au 1^{er} étage. 9446-18

Graveurs. On demande de bons ouvriers graveurs réguliers au travail. Inutile de se présenter sans preuves de moralité et capacité. — S'adr. rue de la Demoiselle 88. 10455-1

Graveur. On demande un graveur de lettres, habile. — S'adresser à l'atelier Favre-Bulle, rue Centrale 70, Bienné. 10464-1

Aiguilles. On demande une bonne ouvrière adoucesseuse et 2 jeunes filles de 14 ans comme aide d'atelier. S'adresser à la fabrique rue du Parc 1. 10454-1

Emailleur. On demande pour le Locie un apprenti emailleur de fonds qui sera entièrement chez son patron. Soins de famille assurés. 10487-1

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. On demande pour Bienné une bonne polisseuse de vis. — S'adresser à M. Braunwalder, rue de la Serre 73. 10488-1

Tailleuses. Plusieurs jeunes filles, honnêtes et intelligentes sont demandées comme apprenties. S'adresser chez Mlle Mina Nicolet, rue de la Demoiselle 33, au 2^e étage. 10497-1

A louer au rez-de-chaussée du n° 2 de la rue du Parc, des LOGAUX aménagés spécialement pour comotoir ou atelier avec grandes fenêtres pour horlogers.

6564-28

A louer pour St-Martin 1893 un bel APPARTEMENT de 4 ou 5 pièces, cour et jardin potager. Prix très avantageux. — S'adresser avant midi, rue Fritz Courvoisier 17, au deuxième étage. Convierait bien à un jeune ménage. 7464-33

Magasin. A louer de suite un beau magasin, situé à proximité de la rue Léopold Robert et de la gare, avec appartement et grandes dépendances. — S'adresser rue Daniel JeanRichard 19, au 1^{er} étage. 5737-48

Logements. A louer plusieurs beaux logements au soleil depuis 400 à 600 francs pour St-Martin 1893. 6212-63

S'adresser chez M. Albert Pécaut, rue du Progrès 61.